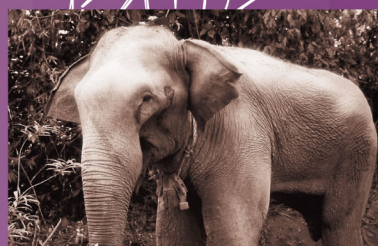


Méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social



Version française

© Cirad, Cifor, 2000
ISBN 2-87614-390-9

Publié par :

Centre de coopération internationale en
recherche agronomique pour le développement (Cirad)
Département des forêts
TA 10 – C
Campus International de Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5 - France
Tél. : + 33 (0)4 67 59 37 89
Fax : + 33 (0)4 67 59 37 33
<http://www.cirad.fr>

et

Center for International Forestry Research (Cifor)
PO Box 6596 JKPWB, Jakarta 10065, Indonésie
Tél. : + 62-251 622 622
Fax : + 62-251 622 100
Mel: cifor@cgjar.org
<http://www.cgjar.org/cifor>

Cet ouvrage a été publié avec le concours de :

Commission européenne
Ligne budgétaire B7-6201
relative aux Forêts tropicales
Bruxelles, Belgique

Deutsche Gesellschaft für
Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
Eschborn, Allemagne

Ministère des Affaires étrangères (MAE)
Paris, France

United States Agency for International Development (USAID)
Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique

Version anglaise originale :

©1999 by Center for International Forestry Research
ISBN: 979-8764-22-6

Diffusion :

La librairie du Cirad
TA283/04
Avenue Agropolis
34398 Montpellier Cedex 5 – France
Tél. : + 33 (0)4 67 61 44 17
Fax : + 33 (0)4 67 61 55 47
Mel : librairie@cirad.fr

Méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être-social

Équipe du CIFOR

Carol J. P. Colfer, Mary Ann Brocklesby,
Chimère Diaw, Priscilia Etuge, Mario Günter,
Emily Harwell, Cynthia McDougall,
Noemi Miyasaka Porro, Roberto Porro,
Ravi Prabhu, Agus Salim, Mustofa Agung Sardjono,
Bertin Tchikangwa, Anne Marie Tiani,
Reed Wadley, Joe Woelfel et Eva Wollenberg

Manuel n°1 Directives pour le développement, le test et la sélection de critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts
Prabhu R., Colfer C.J.P. et Dudley R.G.

Manuel n°2 Ensemble générique des critères et indicateurs du CIFOR
Equipe C&I du CIFOR

(CD-ROM EN ANGLAIS INCLUANT LES MANUELS N°3 ET 4 DANS LA JAQUETTE DU MANUEL N°2)

Manuel n°3 CIMAT (logiciel de modification et d'adaptation des critères et indicateurs)
Prabhu, R., Haggith M., Purnomo H., Rizal A., Sukadri D., Taylor J., et Yasmi Y.

Manuel n°4 Documents de référence concernant les critères et indicateurs du CIFOR
McDougall C., Isbadi I.R., Santoso L., Corless M. et Purnomo H. (eds.)

Manuel n°5 Guide de base pour l'évaluation du bien-être social
Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell E., McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. et Wollenberg E.

Manuel n°6 Méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social
Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell, McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. et Wollenberg E.

Manuel n°7 Guide de notation et d'analyse pour l'évaluation du bien-être social
Salim A. et Colfer C.J.P. avec la participation de McDougall C.

Manuel n°8 Qui compte le plus ? Évaluer le bien-être social dans la gestion durable des forêts
Colfer C.J.P., Prabhu R., Günter M., McDougall C., Porro N.M. et Porro R.

Manuel n°9 Application de l'analyse multicritère à l'évaluation des critères et indicateurs
Mendoza G.A. et Macoun P. avec Prabhu R., Sukadri D., Purnomo H. et Hartanto H.

Version française réalisée par le Cirad-forêt

Coordination scientifique

Charles Doumenge

Relecteurs

Didier Babin

Ronald Bellefontaine

Jean-Guy Bertault

Marie-Anne Delègue

Philippe Deleporte

Charles Doumenge

Sylvie Gourlet-Fleury

Plinio Sist

Traduction

Yvonne Cunnington

Marie-Anne Delègue

Chimère Diaw

Fatou Kandji Diaw

Francesca Leach

Robert Nasi

Binta Sall

Hamidou Sall

Assistance éditoriale

Amel Chantir

Annie Molina

Laurence Rodriguez

Claudia Potel

INTRODUCTION À LA VERSION FRANÇAISE DES MANUELS DE CRITÈRES ET INDICATEURS

Cette mallette renferme neuf manuels issus d'un projet de recherche de quatre ans coordonné par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR ; basé à Bogor, en Indonésie), en partenariat avec divers organismes tels que l'Organisation africaine du bois (OAB) pour certains tests effectués sur le continent africain. Le projet en question concernait des tests interdisciplinaires de critères et indicateurs (C&I) de gestion forestière durable couvrant plusieurs pays et continents (Allemagne, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Indonésie, Australie, Etats-Unis d'Amérique et Brésil).

Les manuels que vous tenez en main constituent une contribution de ce projet à l'évaluation de la viabilité de la gestion forestière. Ils exposent :

- (1) des lignes directrices pour la conduite de tests de C&I adaptés aux contextes spécifiques ;
- (2) un ensemble générique de C&I ;
- (3) des méthodes pour l'identification des parties prenantes à la gestion forestière et pour l'évaluation de leur bien être, ainsi que ;
- (4) des techniques destinées à résoudre les différences d'opinion et à intégrer les points de vue des membres des équipes en charge des tests.

Si les documents papier sont aujourd'hui présentés en français, cela n'est pas encore le cas pour les CD-ROM insérés dans cette mallette. Il s'agit des volumes 3 et 4, inclus dans la jaquette du manuel n°2. Ils comprennent un ouvrage de référence sur les critères et indicateurs ainsi que le logiciel CIMAT, destiné à aider les usagers dans l'adaptation des C&I à leurs besoins spécifiques. Le CD-ROM inclus dans le volume 6 reste aussi en anglais. Nous espérons pouvoir traduire ces textes ultérieurement, lorsque le temps et les ressources le permettront.

Les manuels rassemblés dans cette série sont destinés à toute personne désireuse d'évaluer la viabilité de forêts individuelles gérées —au moins en partie— pour l'exploitation du bois d'œuvre. Les usagers de ces manuels pourront être des personnes intéressées par la certification, des évaluateurs de projets, des bailleurs de fonds, des chercheurs, des responsables gouvernementaux, voire des communautés locales.

Le maintien et l'amélioration des conditions environnementales et sociales sont au centre de notre vision de la « durabilité » de la gestion forestière. Ces C&I répondent à des questions écologiques, sociales, politiques et de production que les équipes en charge des tests ont jugées importantes dans leurs tentatives d'évaluation. Bien que ces C&I puissent être utiles dans une large gamme de contextes, chaque ensemble de C&I devra être adapté à son contexte spécifique. La plupart d'entre-eux sont également valables dans le cadre des aires protégées et, dans une moindre mesure, dans celui des forêts gérées par les communautés rurales.

TABLE DES MATIÈRES

Pour une évaluation dans les régions forestières exploitées	9
Quelques méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social	13
1 Identification ♦ des parties prenantes	17
1.1. Échantillonnage des parties prenantes	19
1.2. Catpac	24
2 Évaluation de la sécurité de l'accès aux ressources ♦ entre les générations	29
2.1. Méthode itérative du continuum (MIC)	31
2.2. Partage des bénéfices entre les parties prenantes : évaluation par la méthode des petits cailloux	35
2.3. Analyse des changements paysagers par les transects historiques	40
3 Évaluation des droits et des moyens ♦ pour une gestion forestière coopérative et équitable	43
3.1. Tri participatif de cartes	45
3.2. Méthode itérative du continuum (MIC)	50
3.3. Guide du chercheur pour l'évaluation de la participation	52
Bibliographie	57

LISTES DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

► LISTE DES SIGLES

CatPac	Progiciel d'analyse en réseau neural
CDC	Compagnie de Développement du Cameroun (Cameroon Development Corporation)
CIFOR	Centre pour la Recherche Forestière Internationale (Center for International Forestry Research)
CIMAT	Logiciel de modification et d'adaptation de critères et indicateurs
OIT	Organisation Internationale du Travail

► LISTE DES ABRÉVIATIONS

C&I	critères et indicateurs
MIC	méthode itérative du continuum
ONG	organisation non gouvernementale
PFNL	produits forestiers non ligneux
SIG	système d'information géographique



**Pour une évaluation
dans les régions
forestières exploitées**



Les manuels pour l'évaluation du bien-être social sont destinés aux personnes et aux organisations désireuses d'évaluer la durabilité d'une exploitation forestière pour le bois d'œuvre. Ils s'adressent donc à des utilisateurs potentiels variés (certIFICATEURS, sociétés forestières privées ou publiques, bailleurs de fonds, populations locales, gouvernements, chercheurs, etc.). Bien qu'ils soient adaptés à des évaluations ponctuelles, ils peuvent également être utilisés dans le cadre d'un programme de suivi pour l'amélioration conjointe de l'état des forêts et des conditions de vie des populations humaines qui y résident. Des travaux préliminaires menés par le CIFOR et d'autres organismes ont montré que le bien-être des populations des zones forestières exploitées à des fins commerciales est un élément éthique et pratique essentiel de la gestion durable des forêts, au même titre que la sauvegarde et le renforcement des fonctions écologiques.

Le défi posé par une évaluation simple, rapide et fiable du bien-être social a poussé le CIFOR à conduire une étude comparative des méthodes de sciences sociales appropriées à ce genre d'exercice (Colfer, 1997). Ces manuels ont été élaborés sur la base de résultats obtenus dans le cadre de tests systématiques menés au Cameroun, en Indonésie et au Brésil, et s'appuient sur des travaux complémentaires réalisés à Trinidad, au Gabon et aux États-Unis. Une évaluation correcte de la durabilité de la gestion forestière suppose, en sus des méthodes exposées dans ce manuel, que les évaluateurs :

- se rendent sur les chantiers des sociétés forestières en question ainsi que dans les villages avoisinants,
- posent des questions pertinentes aux populations locales,
- et examinent les données disponibles auprès de la société et des services gouvernementaux locaux.

Ces manuels d'évaluation reposent sur un ensemble de critères et indicateurs (C&I) mis au point par les équipes du CIFOR en divers points du globe. Ces C&I fournissent une grille de référence permettant de mesurer la viabilité d'une forêt donnée (y compris le bien-être des personnes qui l'habitent ou qui vivent à sa proximité). Ils devront être adaptés aux conditions locales (par exemple en utilisant le logiciel CIMAT et les autres manuels de la série de C&I du CIFOR).

Dans le cadre de ce manuel, nous allons mettre l'accent sur les questions sociales les plus cruciales. Nous supposons que les problèmes écologiques et ceux liés à la foresterie classique sont aussi pris en considération lors de l'évaluation de la durabilité de la forêt. Nous conseillons également de prévoir des données géoréférencées qui pourront être utilisées dans des systèmes d'informations géographiques (SIG), ce qui facilitera également leur comparaison avec les résultats d'autres recensements ou avec d'autres données statistiques. Pour permettre à l'utilisateur de déterminer plus facilement si une forêt est gérée ou non de manière durable, nous proposons, à partir de notre expérience antérieure, un certain nombre d'étapes à suivre et un système de notation qui pondère séparément les questions sociales.

Les meilleures évaluations du bien-être social sont généralement effectuées par des sociologues qualifiés. Cependant, comme toutes les personnes susceptibles d'y participer ne disposeront pas forcément de toutes ces compétences, nous avons rédigé deux manuels distincts (n°5 et 6). Le premier, le *Guide de base pour l'évaluation du bien-être social* se présente comme un « livre de recettes ». Ce n'est pas le manuel idéal mais nous pensons néanmoins qu'il peut être utile aux évaluateurs qui ne seraient pas des sociologues confirmés.

Chaque utilisateur devra cependant :

- posséder des facilités de communication et d'ouverture au dialogue avec une multitude de parties prenantes, notamment avec les populations locales et les ouvriers forestiers ;

- savoir s'entourer d'interprètes si nécessaire ;
- avoir suffisamment de patience pour encourager et demander des informations auprès des groupes les moins accessibles, comme les femmes, les pygmées, les exclus ;
- disposer d'une capacité de jugement objectif des informations, sans prendre parti pour l'un ou l'autre groupe d'intérêt ;
- être conscient des différences culturelles et être curieux des systèmes de gestion locaux ;
- prendre le temps nécessaire pour les évaluations de terrain (dans l'idéal, au moins un mois).

Le manuel n°5 comprend cinq étapes :

1. l'identification des parties prenantes concernées ;
2. l'évaluation de la sécurité de l'accès aux ressources pour les générations actuelles et futures ;
3. l'évaluation des droits et moyens à mettre en œuvre pour une gestion forestière coopérative ;
4. l'évaluation de l'état sanitaire des forêts, de la santé des acteurs impliqués et de la vitalité de leurs traditions culturelles ;
5. la proposition d'une méthode de notation simplifiée.


La description de chaque méthode s'accompagne de suggestions concernant l'échantillonnage et le matériel requis. Tout doit contribuer à représenter la diversité des parties prenantes à la gestion forestière dans la région considérée, leurs intérêts respectifs, leurs états de santé et leurs préoccupations. On veillera donc à inclure les femmes, les groupes ethniques marginalisés, les classes d'âges sous-représentées, les pauvres et autres exclus. On ne négligera pas non plus les questions de représentativité des groupes et on recherchera la plus grande variété de points de vue possible. On n'insistera jamais assez sur la nécessité d'utiliser les langues vernaculaires. Chaque méthode requiert un minimum de matériels, en général assez peu coûteux : papier, stylos, cailloux ou

graines, grandes feuilles de papier, tableaux pour rames de papier, marqueurs, etc. L'évaluation sera aussi beaucoup plus facile et rapide si on dispose d'un ordinateur portable.


Il est vivement recommandé de lire l'ensemble du manuel avant de commencer une évaluation, les premières étapes pouvant faciliter les suivantes, si on y est bien sensibilisé et bien préparé.

Le second manuel, *Méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social*, contient un certain nombre de méthodes complémentaires dont nous avons pu mesurer l'utilité au cours du projet du CIFOR. Bien que les sociologues les aient trouvées précieuses pendant les tests sur le terrain, nous les avons retirées du guide de base, soit parce qu'elles pouvaient faire double emploi avec d'autres méthodes déjà exposées, soit parce qu'elles étaient difficiles à manipuler pour des non-sociologues. Les spécialistes préféreront, bien entendu, choisir eux-mêmes les méthodes qu'ils jugent adaptées à leurs situations, et ce serait nier leurs compétences que de les obliger à en suivre certaines plutôt que d'autres. La démarche préconisée dans le manuel n°6 fait une très large place au jugement professionnel. Nous suggérons donc aux sociologues d'examiner toutes les méthodes décrites et de choisir celles qu'ils jugeront les mieux adaptées à la zone à évaluer.

Le manuel n°7 *Guide de notation et d'analyse pour l'évaluation du bien-être social* constitue le troisième volet de la série lié à ce thème. La partie consacrée à la notation décrit une méthode permettant de systématiser un jugement qualitatif, afin de prendre en considération tous les C&I et de les évaluer. La partie se rapportant à l'analyse ne nécessite qu'un minimum de connaissances en informatique. Elle guide pas à pas le lecteur dans l'analyse de données quantitatives, depuis leur saisie jusqu'aux procédures statistiques que l'utilisateur désire réaliser. Les explications supposent que l'utilisateur est à même de manipuler ses données sur les logiciels Excel et SPSS.



**Quelques méthodes
complémentaires
pour l'évaluation
du bien-être social**



Dans ce manuel, nous avons souhaité tenir compte de la remarquable diversité qui caractérise le bien-être social dans des environnements très variés. Certaines méthodes proposées dans le manuel n°5 seront, selon toute vraisemblance, inadaptées à certaines situations. Dans ce cas, vous devrez les compléter ou les remplacer en ayant recours à de nouvelles méthodes.

Nous sommes aussi conscients de la grande variété des champs d'expertise et des expériences des évaluateurs. Les méthodes de ce manuel ont déjà été testées et validées en plusieurs endroits, au Cameroun, en Indonésie et au Brésil. Dans certains contextes, elles seront plus appropriées que les méthodes du guide de base. Elles pourront être plus attractives pour des utilisateurs ayant déjà de bonnes connaissances en sociologie et une solide expérience en ce domaine. Si le temps et les moyens le permettent, ces méthodes complémentaires pourront vous conduire à des évaluations de meilleure qualité.



La procédure de notation est la même que celle proposée dans le manuel n°5 :

- utilisation d'une feuille de calcul principale qui récapitule l'ensemble des C&I (voir le guide de notation et d'analyse) ;
- compilation des renseignements et des témoignages relatifs aux C&I pertinents ;
- utilisation de la méthode de notation suivante : 1 = moins durable et 10 = plus durable (voir le guide de notation et d'analyse).



Identification des parties prenantes

1



Nous vous proposons ici deux possibilités destinées à aider les évaluateurs dans l'identification des parties prenantes incontournables :

1. les matrices de Wollenberg (1997), qui permettent de représenter la diversité des communautés locales,
2. et un progiciel d'analyse en réseau neural dénommé CatPac (fourni avec ce manuel en version anglaise).

La méthode des matrices permet de mieux « sentir » les parties prenantes afin de garantir que les variations locales importantes sont reconnues et prises en compte. La seconde méthode requiert un logiciel (annexé au présent manuel) et de bonnes connaissances en informatique.

1.1. ÉCHANTILLONNAGE DES PARTIES PRENANTES (adapté de Wollenberg, 1997)

Au sein d'un groupe de parties prenantes, il existe généralement une grande variation entre les membres du groupe. Afin de percevoir correctement la représentativité d'un sous-groupe, il est nécessaire de disposer d'un moyen de déceler s'il existe des différences entre les membres du groupe de parties prenantes et, si tel est le cas, d'identifier ces différences. Ce type d'information peut être utilisé pour sélectionner un échantillon représentatif de parties prenantes. L'expression d'une très grande variété de points de vue est déterminante pour une bonne évaluation.

Après identification des groupes de parties prenantes les plus importants, vous pouvez

construire une matrice d'échantillonnage destinée à faire apparaître les différences entre les membres de chaque groupe. Cette matrice peut être modifiée en fonction des objectifs fixés. Son rôle essentiel est d'apporter une réponse à la question suivante : **quelles sont les différences entre les membres d'un groupe de parties prenantes ?** Il faut remarquer que ce niveau d'analyse peut demander du temps, sans toutefois se révéler nécessaire ou adapté à tous les groupes. Vous devez mettre en balance le besoin d'une compréhension affinée avec les coûts d'acquisition qu'elle implique, cette méthode pouvant être un moyen de réunir des informations qualitatives précieuses et adaptées au contexte.

MODE D'UTILISATION DE LA MATRICE D'ÉCHANTILLONNAGE

1. **Sélectionnez un groupe** de parties prenantes.

2. **Subdivisez ce groupe** en fonction des différences mises en évidence dans la société locale : âge, sexe, religion, situation économique (reportez-vous aux intitulés des lignes des tableaux ci-après). Ces subdivisions dépendent du contexte de l'étude. Par exemple, dans le tableau suivant,

les groupes ont été subdivisés en fonction de leurs rapports avec une société locale d'exploitation forestière. Tous les groupes de parties prenantes ne comprennent pas forcément les mêmes sous-groupes.

3. **Posez à chaque sous-groupe de parties prenantes des questions permettant de les caractériser** (voir les intitulés des colonnes des

tableaux). Leur nombre et leur type dépendent du problème posé. Ces questions peuvent refléter les différents aspects de l'implication des parties prenantes dans la gestion des ressources ou de l'impact de cette dernière sur ces parties. D'après leur expérience brésilienne de la méthode, Porro et Porro (1998) proposent pas moins de douze questions. Pour simplifier l'analyse, ces questions peuvent être formulées de telle sorte que toutes les réponses « positives » indiquent une extrémité du continuum d'évaluation (par exemple « durable ») alors que toutes les réponses

« négatives » se trouvent à l'autre extrémité (c'est-à-dire « non durable »)¹. Une autre possibilité serait de noter de 1 à 10 conformément aux autres méthodes de ce manuel.

4. Le nombre de réponses « positives » ou « négatives » permet d'attirer l'attention sur les groupes qui répondent régulièrement dans un sens ou dans l'autre et qui sont ceux qu'il faudra prendre en considération par la suite.

SUBDIVISIONS DANS UN GROUPE DE PARTIES PRENANTES

Voici trois exemples pour un village fictif de l'Est-Kalimantan (Indonésie). Ils concernent des populations indigènes vivant aux alentours de régions exploitées industriellement pour le bois d'œuvre.

Les critères peuvent être exprimés en termes positifs (le groupe contribue à la durabilité) ou négatifs (il ne contribue pas à la durabilité) selon l'objectif de l'évaluation. Dans la plupart des cas, la forme négative est un moyen d'évaluation plus direct. C'est pourquoi, les questions insérées dans le deuxième tableau sont à la forme négative ; les réponses montrent à quel point les populations n'ont pas leur mot à dire dans la gestion forestière. Par exemple, les notes régulièrement faibles concernant les femmes indiquent le peu de poids qu'elles représentent dans la prise de décisions vis-à-vis de la compagnie forestière locale.

Le troisième tableau présente les critères et indicateurs relatifs au rôle des populations dans la gestion forestière. Dans ce tableau, si un sous-groupe obtient des scores élevés, cela indique qu'il participe positivement à la gestion durable des forêts ; de faibles notes suggèrent une participation limitée. La très grande diversité des notes de ce tableau témoigne de la variété des rôles des parties prenantes dans la gestion. Par exemple, les personnes âgées peuvent ne contribuer que faiblement à la gestion forestière mais elles peuvent jouer un rôle beaucoup plus important dans les prises de décisions villageoises en raison de leur statut d'aînés.

Bien que le principal objectif des résultats de cette méthode soit de faciliter l'identification de sous-groupes importants d'acteurs forestiers, les discussions informelles lors des entretiens devraient apporter des témoignages et des exemples utiles pour noter les C&I. Ces informations doivent figurer et être l'objet de notation sur la feuille de calcul principale des C&I.

¹ Nous admettons que les réponses à ces questions peuvent paraître complexes, provenir d'exemples ou de situations particulières ; dans certains cas, répondre « oui » ou « non » peut constituer une simplification excessive.

ÉVALUATION DES BÉNÉFICES TIRÉS DE L'EXPLOITATION DES FORÊTS

Catégories de personnes au sein du groupe des parties prenantes	Revendique des droits sur la terre ou sur les produits forestiers ?	Utilise des produits forestiers ?	Touche des revenus dérivés d'une activité liée à la forêt (par exemple, société forestière)	Une forte proportion des moyens d'existence provient de la forêt ou des zones forestières ?	Associe des avantages culturels avec la forêt ?
Classes d'âge					
- personnes âgées	5	8	1	5	10
- adultes	10	10	3	8	7
- jeunes	9	10	1	8	5
Sexe					
- femmes	7	8	2	5	7
- hommes	10	10	5	10	7
Richesse					
- faible	5	10	1	7	5
- moyenne	10	8	2	9	7
- élevée	8	5	5	5	8
Situation sociale					
- élevée	7	8	5	7	8
- moyenne	7	8	2	9	7
- basse	7	10	1	7	5
Installation					
- ancienne	9	9	5	9	8
- récente	4	6	1	6	3
Groupes ethniques					
- Punan	5	10	1	10	7
- Merap	10	9	3	9	7
Groupes religieux					
- protestants	7	9	3	6	7
- catholiques	7	9	3	9	7
Rapports avec la société forestière					
- gestionnaires	5	3	10	1	3
- employés	7	9	8	5	5
- non employés	9	9	1	9	9

1 = faible, 10 = élevé

ÉVALUATION DU DEGRÉ D'INFLUENCE DANS LA GESTION FORESTIÈRE

Catégories de personnes au sein du groupe des parties prenantes	Ne peut exprimer librement son opinion à la société forestière ?	Ne reçoit pas d'information de la société forestière ?	N'est pas consulté dans les décisions de la société forestière ?	N'est pas au courant des plans d'aménagement forestier qui pourraient l'affecter ?	N'est pas autorisé à participer au suivi des activités forestières ?
Classes d'âge					
- personnes âgées	7	6	5	6	2
- adultes	5	5	4	5	3
- jeunes	2	1	1	3	1
Sexe					
- femmes	1	1	1	2	2
- hommes	8	8	6	5	2
Richesse					
- faible	1	3	1	3	2
- moyenne	5	5	2	5	2
- élevée	8	8	3	7	2
Situation sociale					
- élevée	1	9	5	8	4
- moyenne	5	5	2	5	2
- basse	8	3	1	2	2
Installation					
- ancienne	2	6	4	5	3
- récente	7	2	1	3	2
Groupes ethniques					
- Punan	1	1	1	2	1
- Merap	6	6	4	5	4
Groupes religieux					
- protestants	2	2	1	3	1
- catholiques	5	5	2	4	2
Rapports avec la société forestière					
- gestionnaires	9	9	9	9	6
- employés	7	8	5	7	6
- non employés	2	2	2	3	2

1 = particulièrement vrai, 10 = faux

ACTION DES PERSONNES AYANT UN IMPACT SUR LA GESTION FORESTIÈRE

Catégories de personnes au sein du groupe des parties prenantes	Respecte et maintient les limites entre le village et la forêt ?	Contribue à la gestion des ressources forestières ? (travail, information, plantation)	Dispose de la capacité à surveiller l'état de la forêt ?	Contribue effectivement aux prises de décisions du village ?
Classes d'âge				
- personnes âgées	9	5	5	9
- adultes	8	7	6	8
- jeunes	5	7	8	4
Sexe				
- femmes	8	5	5	3
- hommes	7	8	8	8
Richesse				
- faible	7	7	5	3
- moyenne	7	6	6	5
- élevée	4	4	4	8
Situation sociale				
- élevée	6	6	6	10
- moyenne	7	7	7	5
- basse	7	7	5	2
Installation				
- ancienne	7	7	8	8
- récente	3	4	3	4
Groupes ethniques				
- Punan	5	6	9	5
- Merap	9	8	6	9
Groupes religieux				
- protestants	6	7	8	6
- catholiques	8	8	6	7
Rapports avec la société forestière				
- gestionnaires	3	4	3	7
- employés	3	5	7	5
- non employés	7	6	6	7

1 = pas très souvent, 10 = très souvent

1.2. CATPAC

CatPac est un progiciel d'analyse en réseau neural, proposé par Joseph Woelfel (un de ses concepteurs). Il vous est fourni en version anglaise avec ce manuel. Il permet une analyse rapide du discours des gens (sous forme écrite) pour individualiser des ensembles de concepts. Il a été utilisé pour déterminer les préférences des consommateurs et cibler en conséquence les campagnes de publicité. L'identification des concepts formant des ensembles linguistiques et cognitifs dans l'esprit des personnes impliquées dans la gestion forestière nous aidera probablement à améliorer les modes de gestion. A ce stade, nous nous contenterons d'utiliser CatPac pour révéler les différences entre les groupes locaux de parties prenantes.

O BJECTIFS :

- S'assurer du sentiment de proximité que les populations ressentent vis-à-vis de la forêt.
- Établir le degré d'intégration entre culture et forêt parmi les groupes d'habitants de la zone.
- Déterminer si les populations ont ou n'ont pas une « éthique de la conservation ».

Ces questions sont apparues importantes lors de nos précédentes évaluations des critères et indicateurs pour l'identification des parties prenantes qui comptent le plus dans la gestion durable des forêts (voir aussi : le manuel n°5 et Colfer *et al.*, 1999). La destruction des forêts affectera nécessairement le bien-être des personnes qui se sentent intimement liées à la forêt et pour lesquelles traditions culturelles et forêt sont étroitement imbriquées. L'existence d'une éthique de la conservation peut faciliter une gestion durable des forêts.

PARTICIPANTS : Vous identifierez, pour cette étude, trois à cinq groupes importants et bien différents de parties prenantes. Recherchez - si possible - une participation égale des hommes et des femmes dans ces groupes. Interrogez au moins 12 à 15 personnes dans chaque groupe (à savoir, 12 à 15 participants multipliés par deux sexes multipliés par 3 à 5 groupes)². Les différences cognitives entre les groupes de parties prenantes seront d'autant plus

marquées que la variabilité des groupes sera importante. Les différences d'intensité du sentiment de lien vis-à-vis de la forêt ou du niveau d'intégration culture-forêt transparaîtront d'autant mieux dans les résultats.

M ATÉRIEL :

- Un magnétophone.
- Un ordinateur avec le programme CatPac.
- Le programme CatPac accompagné de son manuel ou des instructions du *Guide de notation et d'analyse* (manuel n°7).

MÉTHODE : En étudiant les ensembles de concepts utilisés par les gens dans leurs discours, cette méthode permet de mieux comprendre comment ils conçoivent leur environnement forestier.

Choisissez une question large et ouverte se rapportant aux relations que les personnes interrogées entretiennent avec la forêt. Voici quelques-unes des questions que nous avons posées :

- « Pour toi la forêt, c'est quoi ? » (Tchikangwa *et al.*, 1998) ;
- « Quelle est l'importance de la forêt dans ta propre vie ? » (Tiani *et al.*, 1997) ;
- « Que représente pour vous la forêt qui entoure ce village ? » (Brocklesby *et al.*, 1997).

² Nous ne cherchons pas à obtenir ici une représentation proportionnelle mais plutôt à saisir et comprendre la variété des concepts caractéristiques des populations de la zone forestière en question.

L'utilisation des langues vernaculaires est particulièrement importante car certains concepts essentiels sur la forêt peuvent ne pas avoir de traduction dans la langue nationale. Notez la question posée et les données démographiques nécessaires à l'analyse (âge, sexe, profession, groupe ethnique, etc.). Puis, enregistrez la réponse à la question que vous avez posée. Une fois la question posée, l'idéal est de ne rien ajouter sauf des encouragements que vous manifesterez sous forme de « mmhmm ! » ou de questions comme « Quoi d'autre ? ». **Cette méthode ne marchera pas si vous engagez une conversation normale.**

Conduisez les entretiens en langue vernaculaire, muni d'un magnétophone³ (contrairement à ce que nous avons fait) et, si nécessaire, faites appel à un interprète. L'interprète et le chercheur doivent, si possible, être de sexe différent : cela permettra d'accéder facilement à un éventail large de personnes. D'un point de vue éthique, assurez-vous que les participants savent que leurs réponses sont enregistrées et qu'ils sont d'accord avec cette procédure.

Des entretiens de courte durée (2 à 5 minutes) sont suffisants. Tentez de leur accorder à peu près la même durée pour que les opinions des personnes bavardes ne dominent pas les résultats. L'autre inconvénient majeur des entretiens de longue durée est le temps consacré pour saisir ensuite le texte sur ordinateur ; l'analyse des données en elle-même restera très rapide.

DURÉE : Tiani *et al.* (1997) ont effectué 10 entretiens en 35 minutes, dont 30 minutes pour les traductions. Une fois les données notées, puis saisies sur ordinateur, leur traitement ne prend que quelques secondes. Colfer et deux assistants ont mené une étude CatPac complète en une journée au Cameroun (en novembre 1996).

ANALYSE ET NOTATION⁴ : Répartissez les réponses en fonction des catégories que vous désirez analyser (hommes et femmes, différents groupes ethniques, professions, etc.). Saisissez textuellement les entretiens dans un logiciel de traitement de texte. Vous pouvez, par exemple, créer tout simplement un fichier pour chaque groupe de parties prenantes interrogé (utilisant des procédés de « copier-coller » à partir des fichiers originaux pour l'analyse de nouveaux groupes).

La syntaxe de CatPac a semblé simple à certains⁵. Saisissez le texte des réponses de chacun des participants, tapez ensuite « entrée » et commencez la ligne suivante par « -1 ». L'ordinateur sait ainsi qu'il s'agit d'une nouvelle personne. Sauvegardez le fichier sous format « texte seulement » (fichier « .txt »).

Créez et insérez des codes pour les données démographiques concernant chaque participant (par exemple : sexe, groupe ethnique, groupe de parties prenantes, etc.) ; ils pourront ensuite être utilisés pour désagréger les réponses. Conservez une liste de la signification de ces codes. Salim propose d'insérer des codes tels que « fm » pour féminin, « pa » pour personne âgée, en début de chaque fichier texte d'entretiens, puis d'entrer ces codes dans le fichier « à écarter » (décrit plus bas) pour qu'ils ne soient pas pris en compte dans l'analyse. Ceci fera aussi appel à des procédés de « copier-coller ». Il faut souligner que le programme CatPac ne possède pas de procédure de tri très commode.

Listez les mots apparaissant dans les entretiens et qui sont importants d'un point de vue grammatical (dans la langue vernaculaire) mais qui ne contribuent pas significativement à la compréhension des concepts liés aux forêts. Ils seront inclus dans le fichier « à écarter » du programme CatPac (*exclude file*). Des regroupements de mots tels que « est » et « son, sa, ses » ne sont pas d'une grande aide pour la compréhension des interac-

³ Certains chercheurs ont été confrontés à des personnes qui avaient peur du magnétophone (Tiani *et al.*, 1997 et Porro *et Porro*, 1998). Dans ce cas, on peut se passer de l'appareil en notant mot à mot et avec soin les réponses.

⁴ Des instructions supplémentaires sont données dans le Guide de notation et d'analyse.

⁵ Au contraire, Brocklesby *et al.* (1997) l'ont déclaré « ni rapide ni simple », synthétisant ainsi les problèmes rencontrés par certains de nos collaborateurs.

tions homme-forêt. En font aussi partie des mots tels que : des pronoms (sauf « moi »), le verbe « être » sous toutes ses formes, des modificatifs tels que « très », « nombreux », « la plupart », des verbes de modalité comme « peut » ou « pourrait ». Le fichier *défaut.exc* inclus dans le programme CatPac contient les termes anglais exclus du programme initial. Vous pouvez consulter ce fichier et commencer par traduire les mots anglais dans la langue vernaculaire ou nationale utilisée, bien que nombre d'entre-eux puissent s'avérer intraduisibles. Vous rencontrerez certainement d'autres mots qui existent dans la langue utilisée mais qui n'ont pas d'équivalents en anglais. Le fichier *défaut.exc* modifié peut ensuite être sauvegardé sous un autre nom (*français.exc* par exemple). Il sera sûrement nécessaire de supprimer des lettres et des mots incompréhensibles qui apparaissent au cours des premières analyses (dus aux erreurs du programme). Il faut enfin supprimer les codes des données démographiques, comme indiqué auparavant.

Analysez et interprétez ensuite vos données. Le programme regroupe les concepts qui apparaissent ensemble. Il peut aussi représenter graphiquement des cartes cognitives. Il se base sur une forme d'intelligence artificielle appelée « analyse en réseau neural ». Un exemple de sortie — appelé dendrogramme — est présenté ci-après.

Les dendrogrammes, présentant des ensembles de concepts, traduisent la manière dont les participants parlent de leur environnement forestier. Le

regroupement de « je » et de « forêt » dans les données recueillies au Cameroun montre que le lien entre les populations et les forêts environnantes est perçu localement comme très fort. L'apparition de concepts en rapport avec la subsistance (la vie, les arbres, le manioc, les arachides, la nourriture, etc.) dans les réponses aux questions liées à la forêt montre de la même manière le rapport étroit entre la forêt et les traditions culturelles des personnes interrogées. Une des différences intéressantes entre les résultats du Cameroun et ceux de l'Indonésie réside dans le rôle prépondérant accordé à l'Etat dans bon nombre de discussions des camerounais au sujet de la forêt.

Nous avons décidé d'inclure cette méthode dans le manuel n°6 plutôt que dans le *Guide de base pour l'évaluation du bien-être social* (manuel n°5) pour deux raisons principales : car, d'une part, l'évaluateur doit faire preuve d'un jugement perspicace pour interpréter ses résultats, et d'autre part, les réactions de ceux qui ont testé le programme informatique ont été diverses. Porro et Porro (1998) recommandent vivement d'associer cette méthode avec la Méthode itérative du continuum (MIC) et/ou avec des observations participantes. Cette méthode reste cependant intéressante car elle repose principalement sur la culture et le discours propres aux participants. Pour certains, l'analyse informatique fut facile et rapide. Elle est de plus répliquable.

E XEMPLE DE DENDROGRAMME DES PERSONNES INTERROGÉES RÉSERVE DU DJA , CAMEROUN
(TCHIKANGWA ET AL., 1998)

TOTAL WORDS (total des mots)	1070	THRESHOLD (seuil)	0,000
TOTAL UNIQUE WORDS (total des mots uniques)	25	RESTORING FORCE (force de restauration)	0,100
TOTAL EPISODES (total des épisodes)	1321	CYCLES (cycles)	1
TOTAL LINES (total des lignes)	524	FUNCTION (fonction)	Sigmoid
		CLAMPING (blocage)	Yes

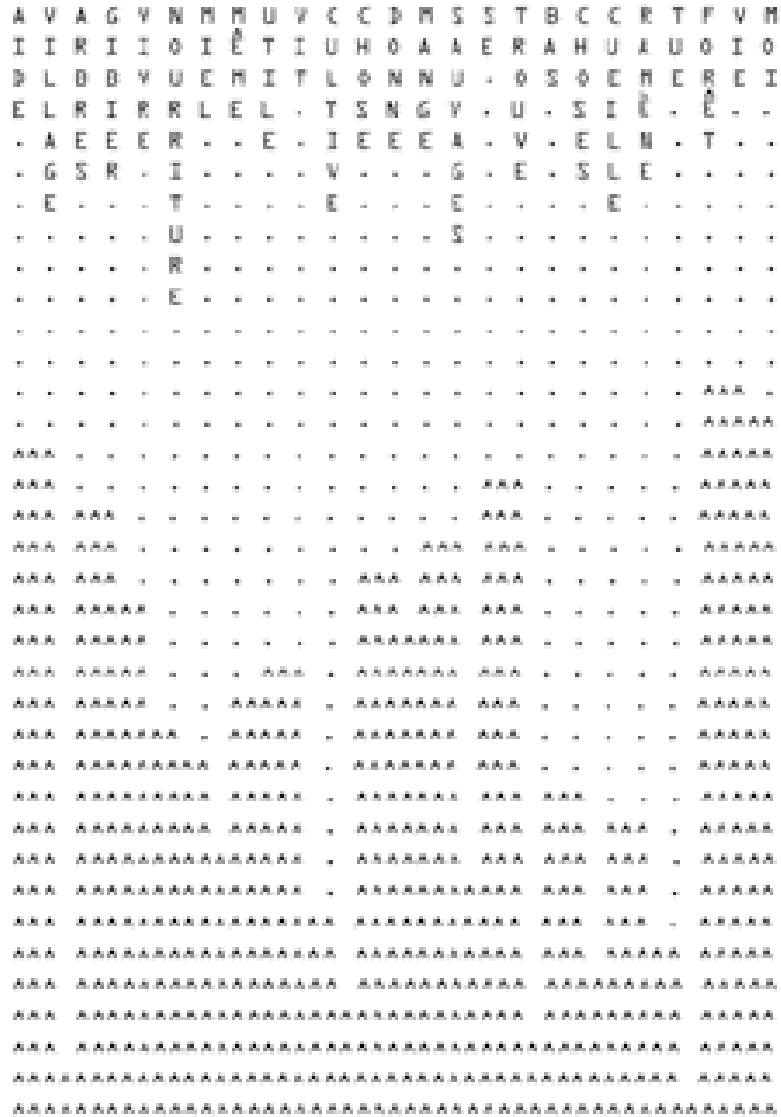
DESCENDING FREQUENCY LIST
(Liste par ordre de fréquence décroissante)

ALPHABETICALLY SORTED LIST
(Liste par ordre alphabétique)

WORD	FREQ	PCNT	CASE FREQ	CASE PCNT	WORD	FREQ	PCNT	CASE FREQ	CASE PCNT
FORÊT	432	40.4	1275	96.5	AIDE	16	1.5	88	6.7
MOI	53	5.0	363	27.5	ARBRES	18	1.7	142	10.7
MIEL	44	4.1	319	24.1	BAS	19	1.8	158	12.0
TROUVE	43	4.0	317	24.0	CHOSE	30	2.8	228	17.3
GIBIER	42	3.9	308	23.3	CHOSSES	16	1.5	161	12.2
MANGE	38	3.6	309	23.4	CUEILLE	21	2.0	158	12.0
SAUVAGES	34	3.2	256	19.4	CULTIVE	17	1.6	129	9.8
VIE	33	3.1	222	16.8	DONNE	18	1.7	136	10.3
CHOSE	30	2.8	228	17.3	FORÊT	432	40.4	1275	96.5
SE	27	2.5	182	13.8	GIBIER	42	3.9	308	23.3
VIVRE	27	2.5	214	16.2	MANGE	38	3.6	309	23.4
VILLAGE	25	2.3	225	17.0	MIEL	44	4.1	319	24.1
CUEILLE	21	2.0	158	12.0	MOI	53	5.0	363	27.5
NOURRITURE	21	2.0	173	13.1	MÊME	18	1.7	124	9.4
RAMÈNE	21	2.0	155	11.7	NOURRITURE	21	2.0	173	13.1
UTILE	20	1.9	136	10.3	RAMÈNE	21	2.0	155	11.7
VIT	20	1.9	155	11.7	SAUVAGES	34	3.2	256	19.4
BAS	19	1.8	158	12.0	SE	27	2.5	182	13.8
ARBRES	18	1.7	142	10.7	TROUVE	43	4.0	317	24.0
DONNE	18	1.7	136	10.3	TUE	17	1.6	127	9.6
MÊME	18	1.7	124	9.4	UTILE	20	1.9	136	10.3
CULTIVE	17	1.6	129	9.8	VIE	33	3.1	222	16.8
TUE	17	1.6	127	9.6	VILLAGE	25	2.3	225	17.0
AIDE	16	1.5	88	6.7	VIT	20	1.9	155	11.7
CHOSSES	16	1.5	161	12.2	VIVRE	27	2.5	214	16.2

EXEMPLE DE DENDROGRAMME DES PERSONNES INTERROGÉES RÉSERVE DU DJA , CAMEROUN
(TCHIKANGWA ET AL., 1998)

WARDS METHOD





**Évaluation de la sécurité
de l'accès aux ressources
entre les générations**

2



Cet aspect de la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations est le seul qui ait été systématiquement identifié par toutes les équipes du CIFOR chargées de l'évaluation des C&I sociaux. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes beaucoup investi dans le développement de critères et d'indicateurs fiables et faciles à mesurer. Malgré des progrès indéniables, les jugements personnels prennent encore une trop grande importance dans ces évaluations. Nous présentons ici trois méthodes que nous avons trouvées particulièrement utiles, à savoir : la Méthode itérative du continuum, le Partage des bénéfices entre les parties prenantes et l'Analyse des changements paysagers par les transects historiques. Afin de faciliter l'attribution des notes, nous reproduisons ci-après les C&I concernés.

2.1 . MÉTHODE ITÉRATIVE DU CONTINUUM (MIC)

Cette méthode nous a paru simple et utile pour des personnes compétentes en anthropologie. Elle est moins familière et donc plus difficile d'utilisation pour des biologistes. La MIC exige de l'évaluateur qu'il se comporte comme un « outil » sensible et complexe. Il faut qu'il soit conscient des observations réalisées et des conclusions qu'il tire sur les systèmes en cours d'évaluation. Plus l'expert est expérimenté et habitué à l'observation participante, plus les résultats seront fiables. Des instructions très utiles concernant l'observation participante sont données, par exemple, par Fetterman (1993), Kleinman et Copp (1993), Spradley (1979, 1980) et Wolcott (1995).

OBJECTIF : Aider à systématiser la collecte de données qualitatives sur la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations (y compris le régime foncier, les droits d'usage et le partage des bénéfices tirés de la forêt, Principe 1).

ÉCHANTILLONNAGE : L'enquêteur doit noter quotidiennement ses observations personnelles sur l'accès aux ressources. Durant son

séjour sur le terrain, il doit s'efforcer d'échantillonner le plus possible de contextes et d'expériences propres à l'endroit étudié.

MATÉRIEL Reportez-vous à la fiche MIC de la page 34 (emmenez avec vous autant d'exemplaires que de nombre de jours à passer sur le terrain, ainsi qu'un exemplaire supplémentaire).

PRINCIPES, CRITÈRES ET INDICATEURS PROPOSÉS POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES

P.1	LA GESTION FORESTIÈRE PRÉSERVE OU AMÉLIORE UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES ET AUX BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES.
C 1.1	<i>La gestion de la forêt est assurée localement et permet un contrôle efficace de la pérennité et de l'accès aux ressources⁶.</i>
i 1.1.1	<i>Les droits de propriété et les droits d'usage des ressources (au sein de chaque génération et entre elles) sont clairement définis et respectent les droits préexistants.</i>
i 1.1.2	<i>Les règles et les normes d'utilisation des ressources sont connues et appliquées.</i>
i 1.1.3	<i>Les conflits sont résolus sans violence.</i>
i 1.1.4	<i>L'accès aux ressources forestières est localement perçu comme équitable.</i>
i 1.1.5	<i>Les populations rurales considèrent qu'elles peuvent accéder aux ressources en toute sécurité.</i>
C 1.2	<i>Les bénéfices économiques tirés de l'utilisation de la forêt sont équitablement répartis entre les acteurs forestiers.</i>
i 1.2.1	<i>Les mécanismes de partage des bénéfices sont considérés comme équitables par les communautés locales.</i>
i 1.2.2	<i>Des opportunités d'emplois et de formation sont proposées par les sociétés forestières aux populations locales et aux populations dépendantes de la forêt.</i>
i 1.2.3	<i>Les salaires et les autres prestations procurées par les entreprises sont conformes aux normes nationales et/ou à celles de l'Organisation internationale du travail (OIT).</i>
i 1.2.4	<i>La compensation des préjudices causés par les uns ou les autres est juste.</i>
i 1.2.5	<i>Les divers produits forestiers sont utilisés de manière optimale et équitable.</i>
C 1.3	<i>Les habitants lient leur avenir et celui de leurs enfants à la gestion des ressources forestières.</i>
i 1.3.1	<i>Les habitants investissent dans leur cadre de vie (du temps, des efforts, de l'argent, etc.).</i>
i 1.3.2	<i>L'émigration est faible⁷.</i>
i 1.3.3	<i>Les gens reconnaissent la nécessité d'un équilibre entre le nombre d'habitants et l'utilisation des ressources naturelles.</i>
i 1.3.4	<i>Les enfants reçoivent une éducation (de manière formelle et informelle) en matière de gestion des ressources naturelles.</i>
i 1.3.5	<i>La destruction des ressources naturelles par les communautés locales est rare.</i>
i 1.3.6	<i>Les habitants conservent des liens spirituels ou affectifs avec la terre.</i>

⁶ Il va sans dire que ce critère est très étroitement lié aux critères écologiques et de « gestion forestière classique ».

⁷ Les indicateurs 1.3.2 et 3.1.2 peuvent sembler contradictoires. De faibles taux d'émigration (i 1.3.2) indiquent que les gens associent leur avenir et celui de leurs enfants à la préservation de la forêt mais la nécessité d'un équilibre entre le nombre d'habitants et l'utilisation des ressources naturelles (i 3.1.2) peut les conduire à encourager l'émigration. Cette contradiction se manifesterait en cas de détérioration des conditions de vie.

MÉTHODE : L'objectif de cette méthode est de décrire le processus d'amélioration de votre compréhension du contexte local au fur et à mesure de votre séjour sur le terrain. Vous pourrez ainsi documenter votre compréhension grandissante du sentiment de sécurité des participants et de leurs enfants au sujet de leur accès aux ressources. La méthode se base sur les compétences utilisées dans l'observation participante.

Elle nécessite de noter vos observations sur la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations à la fin de chaque journée de terrain, pendant toute la durée du séjour (d'une semaine à un mois). Utilisez un nouveau formulaire pour chaque journée. L'espace disponible sous l'axe représentant le continuum « non-garantie – garantie » doit vous servir à noter les preuves qui étayeront votre jugement sur la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations (voir l'exemple de fiche ci-après). Le *Guide de notation et d'analyse* (manuel n°7) peut vous aider à mieux comprendre les droits et les responsabilités des populations (texte relatif à la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations).

A la fin de la dernière journée d'observations, relisez l'ensemble de vos notes et précisez :

○ quelle a été votre « meilleure intuition » ou quelles sont vos conclusions à l'issue de toutes vos observations quotidiennes concernant le

niveau de sécurité d'accès aux ressources, sa **direction** et sa **vitesse d'évolution** sur l'échelle du continuum « non-garantie – garantie ». Pour visualiser la vitesse d'évolution, vous pouvez utiliser la couleur rouge si elle vous semble rapide, le jaune si elle est moyenne et le vert si elle reste stable (ou lente) ;

○ comment ont **évolué vos notations** au fil des journées d'observations.

DURÉE : Vous devez passer au moins une semaine sur le terrain. Les notes quotidiennes prennent environ vingt minutes à une demi-heure selon la richesse de la journée en termes d'observations.

ANALYSE ET NOTATION : Vous disposez à présent d'un ensemble d'éléments – des renseignements, des preuves, des exemples – que vous pouvez introduire sur la feuille de calcul principale des C&I. Comme pour les autres méthodes, vous souhaitez rédiger un court résumé de ces nouveaux éléments, en précisant leur source, l'introduire sous le critère ou l'indicateur approprié, et noter cette nouvelle information (1 = non durable ; 10 = durable).

Reportez-vous aussi à la discussion relative à la MIC dans le chapitre 3 « Evaluation des droits et des moyens pour une gestion forestière coopérative et équitable ».

E XEMPLE DE FICHE JOURNALIÈRE RELATIVE À LA MIC _____

FICHE MIC JOURNALIÈRE CONCERNANT
LA SÉCURITÉ DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS SUCCESSIVES

non-garantie 4 garantie

3 juillet 1996 [extrait des notes de terrain d'Emily Harwell]

De nombreuses preuves (sous diverses formes – recrûs de *ladang* (champ de riz pluvial), anciens emplacements de maison communautaire, antiquités cédées lors de traités, histoire orale) contribuent à confirmer l'ancienneté de l'installation des Kelayang sur leur territoire et de leurs droits sur ces ressources. Les relations avec HPH (société forestière) sont influencées par les relations locales établies par le propriétaire d'HPH et par le fait qu'il réside sur place. Il en résulte diverses pressions qui l'incitent à se sentir responsable de satisfaire les besoins des populations locales.

Toutefois, les pratiques de coupe qui touchent plus d'arbres que le nombre autorisé et atteignent les berges des rivières (où se trouvent les *ladang*), contrairement aux réglementations officielles ainsi qu'aux doléances des populations locales, suggèrent que les relations ne sont pas aussi respectueuses des droits coutumiers et de l'accès des populations aux ressources que ne l'affirme le propriétaire. L'indifférence des instances officielles (sous-district, police, services forestiers) à propos de ces doléances ne présage non plus rien de bon pour un accès préservé des populations locales aux ressources forestières.

3 juillet 1996 [extrait des notes de terrain de Carol J. P. Colfer]

Les droits d'accès de ce village semblent toujours respectés. Conformément à une coutume fréquente (*adat*), j'ai vu Saw, un membre de ma maisonnée, partager son *paku* (fougères).

Le chef a fait preuve de beaucoup de bon sens à mon égard (une étrangère).

Il m'a mis en contact avec trois hommes du village (dont le chef des pêcheurs, KN) qui pourront m'aider, ce qui indique un partage local des bénéfices.

Les gens sont allés défricher leur champ (comme les autres personnes de la zone).

Les femmes tissent des articles qu'elles commercialisent par l'intermédiaire du projet - conservation.

Tenez au moins compte de la sécurité du régime foncier ou concernant les arbres, des droits d'usage, de l'emploi et des éventuels autres moyens de partage des bénéfices tirés de la forêt, pour les habitants actuels et leurs enfants dans l'avenir.

2.2. PARTAGE DES BÉNÉFICES ENTRE LES PARTIES PRENANTES : ÉVALUATION PAR LA MÉTHODE DES PETITS CAILLOUX

Nous considérons le partage des bénéfices comme faisant partie de « la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations successives », bien que certains chercheurs préfèrent l'individualiser (par exemple, Perez, 1996). Dans tous les cas, toutes les équipes du CIFOR ont considéré cet aspect comme important pour une gestion forestière durable.

OBJECTIFS : Évaluer la perception des parties prenantes concernant la répartition entre elles des bénéfices tirés de la forêt (Critère 1.2).

PARTICIPANTS : Sélectionnez 12 à 15 participants dans chacun des groupes de parties prenantes les plus importantes de la zone. Veillez à ce que les nombres d'hommes et de femmes soient à peu près égaux et assurez-vous de tenir compte d'autres différences sociales localement importantes (âges, ethnies, etc.). Votre propre expérience et les conditions locales doivent guider votre choix de faire répartir les cailloux individuellement ou collectivement par des groupes homogènes. S'il s'agit d'une répartition collective, n'oubliez pas de relever les caractéristiques démographiques utiles du groupe (âges, répartition des sexes, ethnies, professions, etc.).

MATÉRIEL : Munissez-vous de fiches similaires à l'exemple de la fiche « Partage des bénéfices » présentée plus loin, en la modifiant en fonction des conditions locales (parties prenantes et ressources forestières localement importantes, langues vernaculaires). Nous vous suggérons de réduire au minimum le nombre de parties prenantes (de 3 à 10), sans pour autant compromettre l'analyse. Lorsqu'on procède avec des groupes de personnes, il peut être utile de se munir d'un grand tableau ou d'assiettes représentant les parties prenantes ou les ressources, auxquelles les participants allouent des petits cailloux.

MÉTHODES : Lors de vos entretiens, utilisez autant que possible une langue locale. La méthode consiste à lister au sommet de la fiche les principaux bénéfices tirés de la forêt (colonnes « a » à « f » dans l'exemple de Kalimantan, page 37). Assurez-vous que les formes d'utilisation importantes pour la subsistance des groupes considérés sont bien identifiées. Dans la première colonne sont listées les parties prenantes et groupes d'utilisateurs principaux qui doivent partager les bénéfices tirés de la forêt.

Sur la fiche modifiée, demandez à chaque participant ou groupe de participants de répartir 100 petits cailloux entre les parties prenantes à l'intérieur de chaque colonne (a à f), selon les bénéfices relatifs que chaque partie tire actuellement de la forêt (quels groupes ont la plus grande part ?). Rappelez-vous que le total de chaque colonne doit être égal à 100. Demandez aux participants de considérer la forêt en question dans son ensemble et enregistrez leur perception du partage des bénéfices précédemment listés. **C'est plus leur perception de la répartition actuelle que sa description précise que vous cherchez à connaître.**

Il est possible d'utiliser des pourcentages avec des participants un peu instruits. Sinon, vous pouvez diminuer le nombre de cailloux et convertir ensuite les résultats en pourcentages. Les participants peuvent répartir leurs 100 cailloux sans les compter précisément — ce qui peut être moins fastidieux pour eux — mais vous devrez les compter ultérieurement.

DURÉE : Selon leur témoignage, Brocklesby *et al.* (1997) ont évalué le temps nécessaire pour adapter la fiche et former les gens à trois heures par personne ; il leur a fallu 26 heures pour 40 entretiens avec 95 participants, et 12 heures pour saisir et analyser les données.

Sardjono *et al.* (1997) ont passé environ 15 minutes par personne à ces entretiens (plus de 10 heures dans chacun des deux sites pour interroger respectivement 44 et 50 participants).

ANALYSE ET NOTATION⁸ : Les données peuvent être saisies directement dans une feuille de calcul « Partage des bénéfices ». Vous rechercherez à caractériser à la fois l'accès à des produits spécifiques et l'accès moyen à l'ensemble des ressources forestières. Pour un groupe de 12 à 15 participants ou entretiens individuels calculez les notes moyennes pour chaque produit forestier par partie prenante ou groupe d'utilisateurs. Ceci assure une bonne représentation de la perception par ce groupe de la répartition des bénéfices ; bien que les avantages monétaires puissent avoir un poids supérieur aux autres. Ensuite, vous reprendrez la procédure avec chaque groupe de participants pour comparer les résultats. La note moyenne de chaque ligne, reportée dans la dernière colonne du tableau, renseigne sur l'accès général à la forêt par la partie prenante considérée. Elle peut déjà en elle-même être riche d'information.

Puisque le nombre de parties prenantes mentionnées sur la fiche est variable et qu'elles auront des notes moyennes différentes, et puisque la notion d'équité diffère d'une population à une autre, il est impossible de fixer un seuil qui indiquerait une perception locale d'un « partage équitable des bénéfices ». Toutefois, de grandes différences entre les notes moyennes des différentes catégories de parties prenantes constituent un « signal d'alarme » pour le Critère 1.2. Il faut également se préoccuper d'un déséquilibre évident au niveau des avantages monétaires.

Dans l'exemple camerounais de la page 38, les personnes interrogées estimaient que les « Natifs de Mbongo » recevaient à eux seuls plus du double de l'ensemble des bénéfices retirés de la forêt par chacun des autres groupes de parties prenantes. Ce niveau d'accès aux bénéfices suggère une dépendance étroite vis-à-vis des ressources forestières. Cependant, l'examen de la colonne « Argent » montre un autre schéma de partage qui avantage les fonctionnaires du gouvernement, la société forestière et la Compagnie de Développement du Cameroun (CDC).

Les histogrammes concernant Mbeka'a et Mengomo (Cameroun ; Diaw *et al.*, 1998) représentent le partage des bénéfices tirés respectivement d'une zone forestière pauvre (fragmentée) et d'une zone forestière riche. L'accès privilégié du gouvernement et des sociétés forestières vis-à-vis de l'argent liquide et du bois d'œuvre reflète une situation plus générale valable dans tous nos sites de recherche.

⁸ Le Guide de notation et d'analyse apporte des conseils supplémentaires pour l'analyse.

E XEMPLES DE FICHE ET D'ANALYSE

PARTAGE DES BÉNÉFICES – MÉTHODE DES PETITS CAILLOUX

Pour chaque colonne (a à f), répartissez 100 cailloux entre les parties prenantes ou aux groupes d'usagers ci-dessous. Le total de chaque colonne doit être égal à 100.

La dernière colonne présente les notes moyennes d'accès aux ressources (somme de chaque ligne divisée par 6).

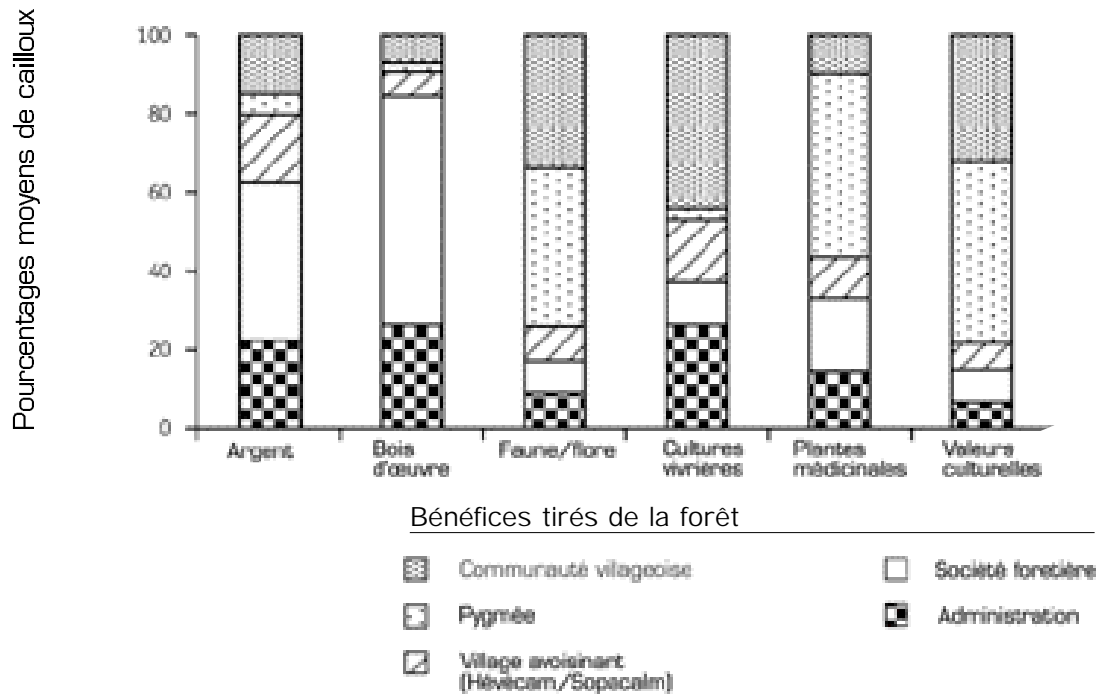
BÉNÉFICES TIRÉS DE LA FORÊT							
PARTIES PRENANTES OU GROUPES D'USAGERS	Argent	Bois d'oeuvre	Faune et flore	Produits forestiers alimentaires	Produits forestiers médicinaux	Fibres et autres PFNL	MOYENNE
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	
Dayak (indigènes)							
Kutai (indigènes)							
Transmigrants							
Travailleurs de la société forestière							
Prostituées du camp de base							
Entrepreneurs indépendants							
Responsables de la société							
Fonctionnaires							
Commerçants							
Consommateurs							
TOTAL	100	100	100	100	100	100	

E XEMPLES DE FICHE ET D'ANALYSE

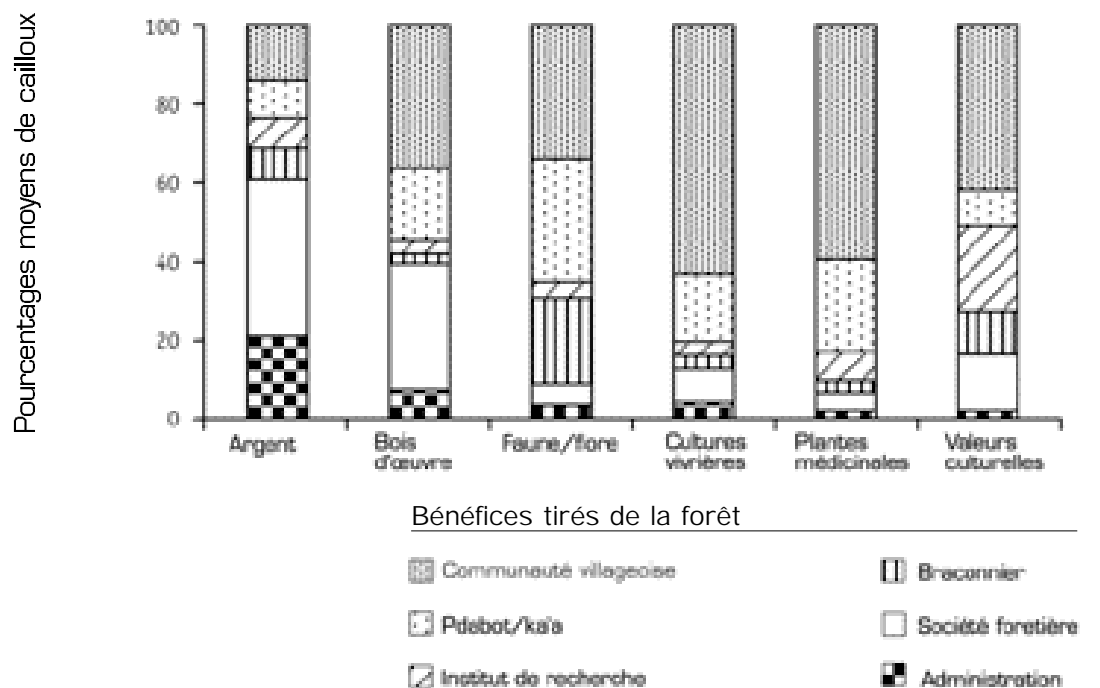
MOYENNES GÉNÉRALES DES NOTES CONCERNANT LES BÉNÉFICES TIRÉS DE LA FORÊT
PAR LES PARTIES PRENANTES DE MBONGO (CAMEROUN)
(Brocklesby et al., 1997)

BÉNÉFICES TIRÉS DE LA FORÊT							
PARTIES PRENANTES OU GROUPES D'USAGERS	Viande de brousse	Produits forestiers alimentaires	Produits forestiers médicinaux	Argent	PFNL (commer- cialisés)	Grumes (bois d'œuvre)	MOYENNE GÉNÉRALE
Chasseurs	42,93	7,98	2,60	6,02	10,75	1,57	11,97
Médecins traditionnels	2,22	3,29	45,12	6,00	3,89	4,36	10,81
Fonctionnaires	12,82	5,49	5,42	17,73	2,31	16,73	10,08
Société forestière	2,81	2,79	1,14	15,42	0,64	30,13	8,82
Abatteurs	2,74	3,33	1,54	8,24	4,25	14,04	5,69
Natifs de Mbongo	15,69	47,68	16,34	12,83	61,31	10,83	27,45
Nigériens	8,60	20,58	7,85	7,82	13,67	4,40	10,49
CDC	2,20	5,31	1,73	17,56	0,81	9,85	6,24
Projet Mont Cameroun	9,99	3,60	18,27	8,38	2,37	8,09	8,45

PARTAGE DES BÉNÉFICES ENTRE PARTIES PRENANTES
 MBEKA'A (ZONE FRAGMENTÉE), CAMEROUN



PARTAGE DES BÉNÉFICES ENTRE PARTIES PRENANTES
 MENGOMO (ZONE FORESTIÈRE RICHE), CAMEROUN



2.3. ANALYSE DES CHANGEMENTS PAYSAGERS PAR LES TRANSECTS HISTORIQUES

OBJECTIFS :

○ Déterminer les changements passés et à venir dans la gestion et l'utilisation des ressources de la zone étudiée (Critères 1.1 et 1.3).

○ Préciser quels sont les sentiments des populations sur leur sécurité, la justice et leurs sujets de préoccupations pour le futur (Critères 1.1, 1.2 et 1.3).

PARTICIPANTS : Vous aurez là encore besoin d'un facilitateur et d'une personne chargée de prendre des notes. En fonction de votre expérience déjà acquise avec les deux types de groupes proposés (groupes homogènes et groupes hétérogènes), choisissez celui avec qui la communication a été la plus facile, avec vous et entre les membres du groupe. De petits groupes de 5 à 10 personnes sont préférables à de grands groupes. Le mieux est de réunir un nombre égal d'hommes et de femmes, probablement dans des groupes séparés.

MATÉRIEL : Vous aurez besoin de grandes feuilles de papier (pour dessiner les transects) et de quelques feutres de couleur pour dessiner les différentes entités du paysage sur ces transects.

MÉTHODE : Avant de vous réunir avec le groupe, vous devrez relire les C&I sur lesquels vous recherchez des informations et réfléchir aux points que vous souhaiteriez aborder. Continuez à rassembler des renseignements sur tous les C&I au fur et à mesure qu'ils vous sont donnés. Intéressez-vous au minimum aux changements qui affectent les

surfaces forestières, les types de forêt, les zones cultivées, les populations, les routes et les cours d'eau.

○ Demandez aux membres du groupe de choisir une zone à proximité du village ou de leur lieu de travail, bien connue de la majorité d'entre eux. Il peut être utile de vous y rendre avec le groupe.

○ Commencez par dessiner le transect qui correspond à la situation présente. C'est le plus facile et cela aide à localiser concrètement les gens.

○ Puis, demandez aux personnes âgées de dessiner le transect de la même zone lorsqu'elles étaient jeunes (il y a 20 ou 50 ans de cela).

○ Demandez ensuite à l'ensemble du groupe comment il envisage le futur dans 20 ans, sous forme d'un transect imaginaire. Il vous faudra au moins trois transects qui correspondront à trois époques différentes : le passé, le présent et l'avenir.

Selon Porro et Porro (1998), la réalisation de ce type de transects dans les zones inondées n'est pas opportune. D'après Diaw *et al.* (1998) et Tchickangwa *et al.* (1998), on acquiert une plus grande précision en se rendant sur le lieu du transect ; et, réciproquement, il est plus facile d'impliquer un plus grand nombre de participants s'ils imaginent le site. Dans certaines zones où les champs sont situés le long d'une rivière ou d'une route, il peut être important de dessiner le transect perpendiculairement à cette route ou à cette rivière, afin de bien tenir compte de la diversité du paysage. McDougall (1998) a ainsi mis en évidence des similitudes dans l'occupation du sol tout le long d'une rivière de l'Est-Kalimantan (Indonésie).

⁹ Reportez-vous à Poffenberger et McGean (1993a, b) pour des exemples de transects passés et actuels concernant les paysages de deux régions (aux Philippines et en Thaïlande) ou au Participatory Rural Appraisal Handbook (WRI, 1990) pour des exemples africains. Pour nos tests, nous avons fréquemment utilisé la méthode de répartition des petits cailloux. Elle est décrite dans le manuel n°5 et peut remplacer l'analyse des changements paysagers au moyen de transects historiques.

DURÉE : Le facilitateur et la personne chargée de prendre des notes auront besoin d'une heure ou deux pour se préparer. Au fur et à mesure de l'avancée de l'évaluation, il est important de vous reporter à la feuille de calcul principale des C&I pour voir quel type d'informations manquent. Les réunions devraient durer environ une heure par groupe.

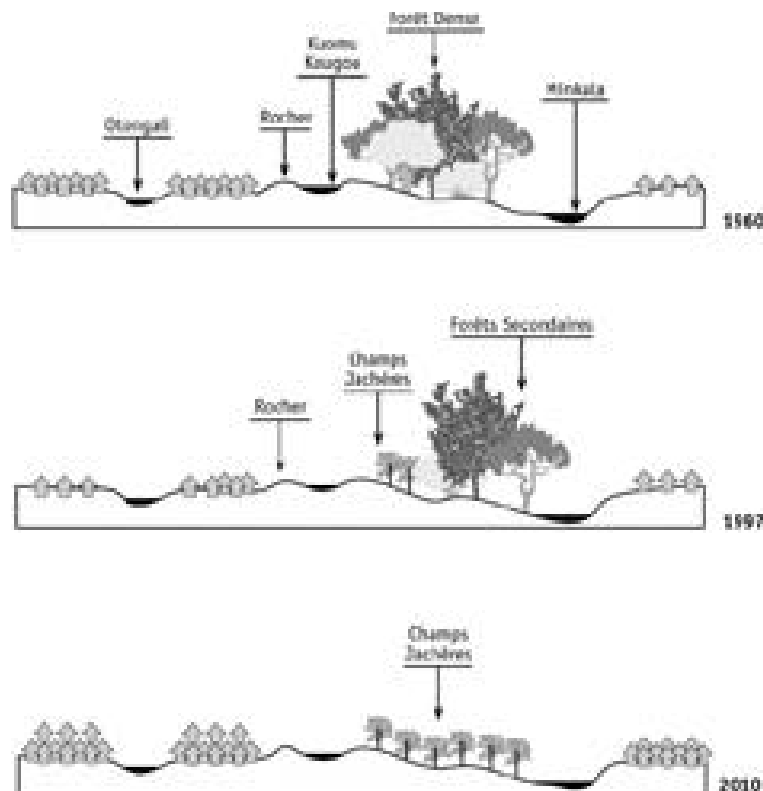
ANALYSE ET NOTATION : Utilisez la même procédure que pour les autres méthodes. Préparez d'abord une feuille de calcul « Transect » avec la liste des C&I

concernés. Notez sous chacun d'eux les informations obtenues, en notant de 1 (très peu favorable à la durabilité) à 10 (très favorable à la durabilité) chaque renseignement ou témoignage. Par exemple, la construction d'une nouvelle école par la population constitue un élément d'évaluation de l'indicateur 1.3.1 ; ou bien, le fait qu'une zone de forêt ait été brûlée par les populations est un élément important concernant l'indicateur 1.3.5.

Une fois évaluées, toutes les informations résumées et notées peuvent être insérées dans la feuille de calcul principale des C&I.

EXEMPLE DE TRANSECT

TRANSECTS PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR, NKOUT, CAMEROUN
(d'après Tiani et al., 1997)





**Évaluation des droits
et des moyens pour
une gestion forestière
coopérative et équitable**

3



Nous avons remplacé l'expression « participation à la gestion forestière », utilisée dans les étapes antérieures du développement de l'ensemble de C&I, par « droits et moyens pour une gestion forestière coopérative et équitable ». Comme mentionné dans le Guide de base pour l'évaluation du bien-être social (manuel n°5), nous avons posé comme hypothèse que les populations locales devaient participer aux systèmes de gestion des sociétés forestières ou des organismes gouvernementaux (Colfer et Wadley, 1996). En fait, très souvent, les habitants assurent eux-mêmes une grande part de la gestion. Il convenait donc de redéfinir ce principe.

Dans ce chapitre, nous décrivons trois méthodes : le tri participatif de cartes, la MIC ainsi qu'un guide du chercheur pour évaluer la participation des parties prenantes à la gestion forestière. Afin de faciliter la notation, nous reproduisons page suivante les C&I concernés.

3.1. TRI PARTICIPATIF DE CARTES

OBJECTIFS :

- Évaluer les implications respectives des parties prenantes locales dans la gestion forestière (Critères 2.1 et 2.3, indicateur 2.2.4) ;
- Évaluer localement le niveau des interactions entre les parties prenantes (Critère 2.1).

PARTICIPANTS : Vous allez devoir appliquer cette méthode à 4 à 6 groupes de parties prenantes (comprenant classiquement les ouvriers des sociétés forestières¹⁰, les fonctionnaires du secteur forestier et d'autres secteurs, ainsi que différents usagers et communautés). Travaillez autant que faire se peut avec un nombre égal d'hommes et de femmes. Vous pouvez effectuer des entretiens individuels ou par groupes de 5 à 15 participants. Il vous faudra interroger au moins 12 à 15 personnes pour chaque groupe de parties prenantes sur lequel vous souhaitez statuer. N'oubliez pas les dirigeants des sociétés forestières car vous devrez comprendre leurs points de vue pour l'indicateur 2.2.4.

MATÉRIEL : Vous aurez besoin de plusieurs cartes de couleurs différentes¹¹, de crayons et de gommes. Inscrivez les noms des parties prenantes actives dans la zone (jusqu'à six) sur des cartes de couleur différente. Vous aurez également besoin d'un formulaire dont un exemple vous est présenté en page 49.

MÉTHODE : Préparez une fiche « Tri participatif de cartes » semblable à l'exemple ci-après. Les parties prenantes que vous avez sélectionnées sont listées dans la première colonne, à gauche de la feuille. D'après vos connaissances des conditions locales, **modifiez les questions** du formulaire type pour qu'elles traduisent de manière pertinente les problèmes liés à la gestion forestière locale. Combinées, ces questions doivent toucher à la substance de la « gestion forestière ». L'utilité de vos résultats dépendra de la justesse des approximations que vous serez amenés à faire. Faites-vous aider par des autochtones avertis.

¹⁰ N'oubliez pas les petites entreprises privées et le secteur informel (restaurateurs, fournisseurs, prostituées, services de transport, etc.).

¹¹ Au Cameroun, certains chercheurs n'ont pas utilisé les cartes de couleur. Ils ont juste demandé aux participants de remplir les formulaires. Diaw et al. (1998) ont modifié ce formulaire pour l'utiliser avec une méthode de tri à l'aide de petits cailloux.

PRINCIPES, CRITÈRES ET INDICATEURS PROPOSÉS
POUR UNE GESTION FORESTIÈRE COOPÉRATIVE ET ÉQUITABLE

P.2	LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES ONT DES DROITS RECONNUS ET LES MOYENS DE GÉRER LES FORÊTS DE MANIÈRE COOPÉRATIVE ET ÉQUITABLE.
C 2.1	<i>Il existe des mécanismes efficaces pour une communication à double sens entre les parties prenantes concernant la gestion forestière.</i>
i 2.1.1	> 50% du personnel des sociétés forestières et des fonctionnaires forestiers parlent une ou plusieurs langues locales, ou bien > 50% des femmes autochtones parlent la langue nationale.
i 2.1.2	Les réunions entre les acteurs locaux se déroulent à une fréquence satisfaisante, avec une bonne représentation de la diversité locale et des interactions de bonne qualité.
i 2.1.3	Les contributions de toutes les parties prenantes sont mutuellement respectées et appréciées de manière généralement satisfaisante.
C 2.2	<i>Les acteurs locaux ont une connaissance détaillée et partagée de l'utilisation des ressources forestières (y compris concernant les groupes d'usagers et les rôles respectifs des hommes et des femmes) ; ils ont également connaissance des plans d'aménagement forestier avant leur application.</i>
i 2.2.1	Il existe des plans et des cartes explicitant l'imbrication des utilisations des ressources par les différentes parties prenantes.
i 2.2.2	Des plans et des cartes à jour ainsi que des études de base sont facilement disponibles, détaillant les opérations forestières, comme par exemple les zones de coupe et les routes en construction, ainsi que leur évolution au cours du temps.
i 2.2.3	Des études ethnosociologiques concernant les populations locales sont disponibles et sont consultées.
i 2.2.4	Les gestionnaires reconnaissent les intérêts et les droits légitimes des autres parties prenantes.
i 2.2.5	Les PFNL sont gérés en fonction des intérêts et des droits des acteurs locaux.
C 2.3	<i>Un accord existe sur les droits et les responsabilités des parties prenantes.</i>
i 2.3.1	Le niveau de conflit est acceptable pour l'ensemble des parties prenantes.

Sardjono *et al.* (1997) ont préparé des questions sur les quatre domaines suivants : **connaissance** des plantes médicinales, **sanctions** pour la cueillette illégale de fruits forestiers, **choix** d'une zone de forêt à défricher pour une rizière, et **résolution des problèmes** avec les sociétés forestières. Au Cameroun, Tiani *et al.* (1997) y ont substitué les questions concernant la connaissance de la faune et de la flore sauvages, l'autori-

sation de couper des essences commerciales et les sanctions contre la pêche à l'aide de poisons. Les questions choisies doivent refléter la variété des aspects de la gestion forestière locale (produits pertinents, utilisateurs locaux, hommes et femmes, différentes fonctions de gestion¹²).

Avant de commencer une réunion avec un groupe, relisez les C&I énumérés dans l'encadré ci-dessus afin de garder à l'esprit les informations

¹² Certains aspects importants de la gestion relèvent des connaissances de la population (équivalant à un « plan d'aménagement traditionnel »), de la réglementation, de la résolution de conflits et de sanctions.

à rechercher. Les idées et les manières de percevoir la réalité exprimée par les gens au cours des discussions peuvent vous être aussi utiles que les résultats quantitatifs. Vous devrez noter la composition démographique de votre groupe (appartenance ethnique, sexe, âge, niveau d'étude, etc.) car ces informations vous seront nécessaires pour les analyses de données ultérieures.

Montrez les cartes aux personnes interrogées ou au groupe et expliquez leur que chacune représente un groupe d'individus ayant des intérêts dans les forêts locales. Posez votre première question et demandez leur de classer les parties prenantes (inscrites sur les cartes) de 1 à 6 (s'il y en a six), en fonction de l'**importance** du rôle joué par chaque partie prenante dans cet aspect particulier de la gestion forestière¹³.

Un des problèmes rencontrés provient du fait qu'il est nécessaire —pour les besoins de l'analyse ultérieure— que chaque participant classe toutes les parties prenantes. Certains chercheurs se sont rendu compte que deux parties prenantes pouvaient avoir la même importance pour certains participants ; d'autres chercheurs ont été confrontés à des personnes interrogées qui ignoraient tout d'une ou de plusieurs parties prenantes. Lorsque deux parties prenantes occupent le même rang (par exemple, deux parties prenantes de rang 3), on peut leur attribuer une note moyenne (dans notre exemple : $3 + 4 = 7 / 2$, soit une note de 3,5 pour chacune). Si, par exemple, la personne interrogée ne connaît pas trois des parties prenantes, vous pouvez supposer qu'elles ne sont pas importantes pour elle. Chaque partie prenante peut alors recevoir comme note la valeur moyenne des trois derniers rangs (si les parties prenantes sont au nombre de six, la note des trois parties prenantes inconnues serait 5, moyenne des rangs 4, 5 et 6).

Notez les rangs sur le formulaire. Passez à la question suivante ; et ainsi de suite jusqu'à la dernière question. Si d'importants points de désaccord surviennent au sein d'un groupe, remplissez des fiches séparées pour tenir compte de ces points de vue différents. Notez bien alors le nombre de participants représentés par chaque fiche.

ANALYSE ET NOTATION¹⁴ : Cherchez à savoir s'il existe ou non un avis partagé sur l'importance relative des différentes parties prenantes. Pour atteindre ce but, il vous faut comparer les résultats des formulaires remplis avec les différents groupes de parties prenantes. Vous saisissez alors ces résultats sur une feuille de calcul « Tri participatif de cartes », ce qui requerra un processus en quatre étapes.

○ **Étape 1** : Classez les groupes ou les individus en catégories de parties prenantes, en groupes d'usagers ou en classes sociales. Par exemple, vous pourriez avoir tenu trois réunions avec des femmes (de deux groupes ethniques et d'un groupe professionnel). Afin de connaître les opinions des femmes en général, vous pourriez combiner toutes leurs réponses pour ensuite les comparer avec celles des hommes. Ou bien, vous pourriez avoir conduit toute une série de réunions avec des personnes d'un même groupe ethnique et avoir effectué par ailleurs quelques entretiens individuels. Toutes ces données peuvent ensuite être réunies pour obtenir l'opinion générale de ce groupe ethnique. Vous serez aussi forcément amenés à examiner les résultats obtenus auprès des gestionnaires de la société forestière.

○ **Étape 2** : Pour commencer la saisie des données, prenez un formulaire déjà rempli (les résultats d'une réunion ou d'un entretien individuel). Calculez la moyenne des réponses aux quatre questions, pour ensuite classer les parties prenantes. Ce classement représente d'une

¹³ Pour nos tests antérieurs, les participants devaient classer les parties prenantes sur deux fiches différentes, selon leur « importance » et leur « fréquence d'interactions ». Nous avons reçu des avis variés sur l'utilité de ce dernier mode de classement, surtout du fait de la difficulté à expliquer ce concept.

¹⁴ Des instructions supplémentaires pour l'analyse de ces données se trouvent dans le Guide de notation et d'analyse.

manière plus générale les points de vue des participants sur l'importance de chaque partie prenante dans la gestion forestière. Cette procédure doit être répétée autant de fois qu'il y a de fiches. En effet, à la fin, vous ferez la moyenne de ces moyennes pour chaque regroupement local de réponses pouvant avoir un sens.

○ **Étape 3** : Copiez les notes moyennes de chaque formulaire sur un fichier informatique séparé (ou dans un dossier) pour chaque grande catégorie (groupe d'usagers, de parties prenantes ou classe sociale). Vous pouvez alors calculer une « moyenne générale » de toutes les réunions ou de tous les individus interrogés. Cette moyenne représentera ce groupe particulier de parties prenantes ou d'usagers ou la classe sociale considérée.

○ **Étape 4** : La comparaison des classements respectifs des différents participants et parties prenantes montre s'il existe ou non une vision commune des droits et des responsabilités parmi eux (Critère 2.3). Un consensus existe si les classements donnés par chaque groupe de participants sont voisins ; il est imparfait si de grandes différences apparaissent.

Sur la feuille de calcul principale, vous pouvez attribuer une note au Critère 2.3 (1 en l'absence de consensus sur le classement et de 10 pour un consensus parfait). La plupart des notes seront comprises entre ces deux extrêmes, bien qu'il puisse exister un consensus important entre les parties prenantes, comme dans deux des cas que nous avons étudiés (Cameroun et Kalimantan, Indonésie).

Dans l'exemple camerounais présenté page 50, tous les groupes ethniques, à l'exception des Bamiléké, étaient d'accord sur le classement des groupes listés¹⁵. Les Bamiléké sont la seule tribu étrangère à la région, et possédant des valeurs socio-culturelles reconnues localement comme différentes. Cette conclusion de l'étude est donc

cohérente. En ce qui concerne l'accord sur les droits et les responsabilités des parties prenantes les plus importantes (Critère 2.3), nous pourrions mettre une note de durabilité relativement élevée (peut-être 8) sur la feuille de calcul principale des C&I.

Vous pouvez également statuer sur la reconnaissance ou non par les gestionnaires forestiers des rôles des autres parties prenantes dans la gestion forestière (indicateur 2.2.4). Pour cela, vous devrez recueillir les avis des dirigeants de la société forestière (ce qui n'a pas été fait dans l'exemple présenté ici) pour connaître l'importance qu'ils accordent aux autres parties prenantes. Une note de durabilité de 1 ou 2 pour cet indicateur caractériserait plutôt une très faible importance accordée à ces dernières, tandis qu'une note élevée (10) pourrait être attribuée quand toutes les parties prenantes locales sont considérées comme des partenaires relativement importants dans le classement des gestionnaires forestiers « classiques » (par exemple : communautés locales, travailleurs forestiers locaux, gestionnaires locaux de la société forestière).

Calculez enfin la moyenne des notes de chacun des critères sur la feuille de calcul principale pour obtenir la note générale de durabilité du Principe 2.

DURÉE : Au Cameroun, (Tiani *et al.*, 1997) ont consacré sept jours-chercheurs et dix jours-assistants pour mener une étude relativement approfondie. Selon Sardjono *et al.* (1997), il faut compter de 7 à 11 minutes par participant, ce qui a représenté un total de 9 heures d'entretiens dans un site et 3 heures et 50 minutes dans un autre. Pour Brocklesby *et al.* (1997), qui ont organisé des réunions de groupes, il fallait entre 25 et 45 minutes par groupe ; les réunions avec des femmes prenant un peu plus de temps.

¹⁵ Ce n'était pas le cas à proximité de la Réserve du Dja, même si les classements ne présentaient pas de très grandes différences au sein des groupes. Les chefs traditionnels étaient considérés comme les plus importants et les autorités administratives occupaient une place importante pour tous les groupes à l'exception de celui des Pygmées (Tchikangwa *et al.*, 1998).

E XEMPLE DE FORMULAIRE ET D'ANALYSE DE TRI PARTICIPATIF DE CARTES

FORMULAIRE DE TRI PARTICIPATIF DE CARTES
 [traduit et révisé d'après la version du pré-test de Danau Sentarum, Indonésie]

Exercice de tri de cartes

Sexe : _____ Village : _____

Ethnie : _____ Entretien : _____

Profession : _____ Date : _____

Age : _____

1. Qui est le plus important quand on recherche des informations sur les poissons ?
2. Qui est le plus important si vous désirez chercher du rotin ?
3. A qui faut-il s'adresser en priorité pour modifier les réglementations ?
4. Qui est le plus important si vous avez un problème avec la société forestière ?

Notation : Partie prenante la plus importante = 1, 2ème en ordre d'importance = 2, etc

PARTIE PRENANTE	QUI EST LE PLUS IMPOR TANT ?				RANG MOYEN
	Q.1 (poisson)	Q.2 (rotin)	Q.3 (réglementation)	Q.4 (problème)	
Votre village					
Autres villages					
Gouvernement					
Société forestière					
Projet de conservation					
Commerçants					

E XEMPLE DE FORMULAIRE ET D'ANALYSE DE TRI PARTICIPATIF DE CARTES

RÉSULTATS D'UN TRI PARTICIPATIF DE CARTES (EXEMPLE CAMEROUNAIS)

C. Edouga, S. Bassanaga et F. Tiayon
à la scierie de Wijma (30 octobre 1996)

Parties prenantes classées par ordre moyen d'importance	Moyenne (n = 14)	Bulu (n = 4)	Fang (n = 3)	Bassa (n = 3)	Kwassio (n = 3)	Bamiléké (n = 1)
Administration forestière	1,95	1,69	1,58	2,58	1,83	2,50
Votre village (Bantu)	2,80	2,75	2,92	2,67	3,42	1,25
Société forestière	3,75	3,75	3,75	3,33	3,67	5,25
Tropenbos	4,02	4,00	3,67	3,75	3,83	6,50
Autres villages (Bantu)	4,25	4,13	4,42	3,92	4,67	4,00
Camps pygmées	5,21	5,44	5,42	5,58	5,00	3,25
Commerçants	5,96	6,19	6,17	6,08	5,58	5,25

3.2. MÉTHODE ITÉRATIVE DU CONTINUUM (MIC)

Comme cela a été décrit dans le chapitre 2 de ce manuel, nous trouvons cette méthode appropriée et utile pour les anthropologues. Elle est plus difficile d'emploi pour les biologistes car ceux-ci sont moins familiers à son emploi. La MIC exige que l'évaluateur se comporte comme un « outil » sensible et complexe. Il faut qu'il soit conscient des observations qu'il fait et des conclusions qu'il tire sur les systèmes qu'il est en train d'évaluer. Plus l'expert est expérimenté et habitué à l'observation participante, plus les résultats

seront fiables. Des instructions très utiles concernant l'observation participante sont données par exemple par Fetterman (1993), Kleinman et Copp (1993), Spradley (1979, 1980) et Wolcott (1995).

OBJECTIF : Aider à systématiser la collecte de données qualitatives sur les droits et les responsabilités dans le cadre d'une gestion forestière coopérative et équitable (Principe 2 en particulier).

E XEMPLE DE FICHE JOURNALIÈRE RELATIVE À LA MIC

FICHE MIC JOURNALIÈRE CONCERNANT
LES DROITS ET LES MOYENS POUR UNE GESTION FORESTIÈRE COOPÉRATIVE ET ÉQUITABLE

Peu important 5 Très important

21 juin 1996 [extrait des notes de terrain de Carol J. P. Colfer]

Le système actuel me semble présenter des signes de détérioration. Ils ont plus ou moins éliminé leur limite avec _____ et avec _____ dans l'intérêt de « kesatuan » (unité). Cela ne signifierait-il pas une standardisation de la gestion par système de rivières ?

Comme K.N. (chef des pêcheurs) n'est pas là, leur « voix » peut être tue ou partiellement exprimée.

Il ne semble pas y avoir, pour l'instant, d'autres étrangers puissants. Pas d'interaction effective avec le projet de conservation, HPH (concessionnaire forestier) a tout arrêté.

3 juillet 1996 [extrait des notes de terrain d'Emily Harwell]

À tous les niveaux, on ne reconnaît que pour la forme le système local de gestion et de droits d'accès. Les activités d'HPH sont plus contrôlées que celles d'autres dans la région du fait de pressions locales exercées sur les propriétaires apparentés avec les populations locales et considérés comme les portes-parole des droits locaux. Cependant, le mécontentement des populations locales vis-à-vis des pratiques d'HPH et le non-respect des promesses laissent supposer un mode d'exploitation de la forêt inégalitaire (abattage des espèces en bordure des rivières, camp incendié à _____).

D'un autre côté, la visite du Camp B d'HPH a permis de constater les gros progrès réalisés dans la production d'hévéa pour les besoins locaux. Les plantations d'hévéa aideront certainement à garantir les droits des populations locales sur ces terres car elles sont considérées comme un type d'occupation des sols plus « durable » que les *ladang* (officiellement). Vu l'apparente bonne organisation du camp, quelqu'un est sans doute chargé du suivi de ses activités.

La focalisation d'HPH sur « l'abattage sauvage » révèle la prééminence de ses droits sur les ressources forestières par rapport aux autres droits locaux (préexistants ou non).

Tenez au moins compte des rôles des hommes et des femmes au sujet du respect des réglementations, dans la résolution des conflits, l'intégration des connaissances indigènes, ainsi que le contrôle du sens et de la vitesse des changements sociaux.

3.3. GUIDE DU CHERCHEUR POUR L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

Nous avons initialement mis au point cette méthode en nous basant sur l'hypothèse fautive suivante : les populations locales devraient participer à la gestion forestière réalisée par la société forestière. En fait, dans les zones concernées par nos tests, les populations locales assuraient la plupart de la gestion quotidienne. Certains chercheurs ont trouvé que les questions rassemblées dans le « Guide du chercheur » les ont aidés à ne pas s'écarter des problèmes importants. Elles peuvent également attirer l'attention des évaluateurs récemment arrivés dans une région sur les points qui pourraient affecter la durabilité et le bien-être social. Certains chercheurs ont croisé cette méthode avec la MIC (décrite précédemment).

OBJECTIF : Guider l'évaluation du Principe 2 qui concerne les droits et les moyens pour une gestion forestière coopérative et équitable.

PARTICIPANTS : Bien que certains chercheurs aient distribué les fiches (voir plus loin) aux personnes instruites présentes dans la zone à évaluer, la plupart d'entre eux les ont utilisées eux-mêmes.

MATÉRIEL : Fiches de « Guide du chercheur concernant quatre fonctions principales de la participation » (voir plus loin).

MÉTHODE : Lisez le guide, mémorisez les questions et répondez-y au fur et à mesure que votre compréhension de la situation s'améliore. Les informations recueillies de manière informelle en appliquant les autres méthodes vous y aideront sûrement. Il est aussi possible d'utiliser ce guide pour conduire des entretiens avec des personnes de la zone. Nous l'avons également distribué auprès des intellectuels locaux.

ANALYSE ET NOTATION : Comme avec les autres méthodes, vous devez garder à l'esprit les critères et les indicateurs à évaluer. Les réponses aux questions peuvent être d'une grande aide pour conclure sur les C&I (après chaque question figurent entre crochets les C&I types qui s'y rapportent, bien qu'ils puissent varier d'un endroit à un autre). Sur la feuille de calcul principale, on peut inscrire les témoignages et les renseignements concernant le critère ou l'indicateur en question ; ils sont ensuite notés sur une échelle de 1 = peu durable à 10 = très durable).

DURÉE : Pour comprendre les points abordés dans le guide, il est nécessaire de prévoir une mission sur le terrain d'une semaine à un mois. Il faut une heure environ pour répondre convenablement aux questions.

EXTRAITS DU GUIDE DU CHERCHEUR
[adapté d'après le pré-test de Danau Sentarum, Ouest-Kalimantan, Indonésie]

Sous les questions figurent, entre parenthèses, des exemples et, entre crochets, les critères et indicateurs qui s'y rapportent.

GUIDE DU CHERCHEUR
CONCERNANT QUATRE FONCTIONS PRINCIPALES
RELATIVES À LA PARTICIPATION

LIMITER LES INFRACTIONS AU RÈGLEMENT

1. Les gens (hommes, femmes, personnes âgées, jeunes) connaissent-ils la réglementation que les sociétés forestières sont supposées respecter ?
(par exemple : limites, coupe autorisée, diamètre minimum, reboisement, salaire minimum, règles de sécurité, distance des cours d'eau, gaspillages, exigences en matière de planification)

[i 1.1.2, i 1.2.3, i 1.3.5, C 2.2, i 2.3.1, i 3.2.3]

2. Les populations locales ont-elles vu ou sont-elles au courant des infractions commises par les sociétés forestières dans la zone ?
(par exemple : infractions sur les limites, abattage de billes trop petites ou d'essences non autorisées, gaspillages, pratiques destructrices pour l'environnement, utilisation de produits chimiques, connaissance des plans des sociétés avant leur mise en œuvre)

[i 1.1.1, i 1.1.2, C 2.2, i 2.2.1, C 2.3]

3. Les populations dénoncent-elles les infractions ? A qui ?

(par exemple : au chef de village, au *temenggung*, aux agents forestiers, aux autorités gouvernementales locales, au KSDA, aux fonctionnaires des services de pêche, aux ONG)

[i 1.1.2, C 2.3]

4. Existe-t-il des sanctions prévues en cas d'infractions ? Par qui sont-elles prévues ?

(par exemple : amendes, arrêts de travail, retrait de la licence d'exploitation, dédommagements ; par la loi, par accord entre parties prenantes, par le personnel forestier)

[i 1.1.3, i 1.1.4, i 1.2.4, C 2.3]

DIMINUER LE NOMBRE DE CONFLITS SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES OU TROUVER DES COMPROMIS SOUS FORME D'ARRANGEMENTS MUTUELS

1. Quels sont les problèmes qui surviennent entre les sociétés forestières et les populations locales ?

(par exemple : produits chimiques déversés dans les eaux, transgression des limites, exploitation de sites sacrés, influences négatives des étrangers sur la culture locale, impacts sur la pêche et la chasse, nuisances sonores)

[i 1.1.3, i 1.1.4, i 2.2.1, i 2.2.4, i 2.2.5, C 3.2, i 3.3.1, i 3.3.2]

2. Quels sont les problèmes qui surviennent entre les sociétés forestières et les travailleurs ?

(par exemple : minimum d'emplois réservés aux populations locales, mauvaises conditions de travail, non-paiement des salaires ou des cotisations)

[C 1.2, i 2.1.1, i 3.2.3]

3. Les problèmes sont-ils résolus ? De manière satisfaisante ? Comment le sont-ils ? Est-ce fiable ?

(par exemple : au tribunal, par négociations, par arbitrage ; accord sur les droits et les responsabilités de chaque partie prenante)

[i 1.1.3, i 1.1.4, i 1.2.1, i 2.3.1]

[A PROPOS DU « DROIT DE PAROLE »]

1. Les autochtones peuvent-ils nommer les décideurs de la société forestière ? (hommes, femmes, personnes âgées, jeunes)

(par exemple : une ou deux personnes-clés, plusieurs personnes)

[C 2.1]

2. Dans quels contextes des personnes issues de la communauté interagissent-elles avec des personnes-clés de la société forestière ? Qui sont-elles ? Avec quelle fréquence ?

(par exemple : par des réunions formelles, des rencontres fortuites fréquentes, par le fait du simple voisinage, en approvisionnant la société, en tant qu'employés de la société)

[C 2.1, i 1.1.3, i 1.2.2, i 3.2.2, i 3.3.2, C 2.2]

3. Comment les populations locales soumettent-elles leurs doléances ? (hommes, femmes, personnes âgées, jeunes)

(par exemple : à l'occasion de réunions formelles, par des délégations auprès de la société forestière, au travers d'un « programme d'information villageois » mis en place par le concessionnaire, par l'intermédiaire d'agents forestiers)

[i 1.2.1, i 2.2.5, C 2.1]

4. Le comportement du personnel de la société forestière favorise-t-il les contributions des populations locales ?

(par exemple : marques de respect, connaissance des langues locales, marques d'appréciation verbales, marques d'encouragement pour leurs contributions, reconnaissance effective des droits de participation des hommes et des femmes autochtones, crainte respectueuse, appréciation du personnel de la société forestière par les populations locales)

[i 2.1.3, i 2.2.4, i 3.3.1, i 3.3.2]

CONTRÔLE DE LA DIRECTION OU DE LA VITESSE DES CHANGEMENTS DU MODE DE VIE FORESTIER DES POPULATIONS LOCALES

1. Qu'est ce qui, de la part de la société forestière, porterait atteinte aux modes de vie des populations locales ?

(par exemple : immigration de différents groupes ethniques —augmentation des accrochages inter-ethniques, compétition—, prostitution, mariages exogamiques, jeunes en contact avec des cultures étrangères et de nouvelles tentations, totale dépendance du système économique local vis-à-vis de la société forestière, perte d'alternatives économiques, augmentation de la dépendance par rapport à la société forestière, diminution de la diversité des moyens de subsistance)

[i 1.1.5, i 1.2.4, i 3.3.3]

2. Comment contrer ces effets défavorables ?

(par exemple : réunions régulières, réceptivité du personnel chargé de la communication dans le « programme d'information villageois » de l'exploitant, fonctionnaires forestiers chargés de résoudre ce type de problèmes, lois équitables et tribunaux accessibles)

[i 1.1.3, i 1.2.1, i 2.1.2]

ACQUISITION DE CONNAISSANCES LIÉES À LA GESTION FORESTIÈRE

1. Quel savoir local peut être utilisé dans la gestion forestière ?

(par exemple : reconnaissance des espèces locales, connaissance des modes de croissance des espèces locales, compréhension du système de subsistance des populations locales et du « capital social », connaissances empiriques de l'évolution de l'environnement au cours du temps)

[C 1.1, i 2.2.3, i 3.3.2]

2. Comment ce savoir est-il intégré dans la gestion forestière ?

(par exemple : les populations locales sont au courant des plans de la société forestière —cartes des limites, plans des zones de coupe, des routes en construction—, les sociétés forestières disposent d'enquêtes de base sur les systèmes locaux ou ont d'autres moyens pour les connaître, les gestionnaires et les fonctionnaires forestiers reconnaissent les droits des populations à bénéficier des avantages tirés des ressources forestières, ainsi que leurs droits de parole, l'utilisation des produits forestiers traduit un compromis entre les intérêts des gens et ceux de la société forestière en cas de conflit).

[C 2.2, C 3.3]



Bibliographie

- Brocklesby M.A., Etuge P., Ntube G., Alabi J., Anje M., Bau Bau V. and Molua J., 1997.
CIFOR, Cameroonian test of social methods for assessing criteria and indicators for sustainable forest management. Mt. Cameroon Project, Limbe, Cameroon. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Colfer C.J.P., 1997. A test of social science assessment methods. CIFOR methods testing manual. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Colfer C.J.P., 1997
A test of social science assesment methods. CIFOR methods testing manual. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Colfer C.J.P. and Wadley R.L., 1996.
Assessing « participation » in forest management : Workable methods and unworkable assumptions. CIFOR Working Paper No. 12. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Colfer C.J.P. with Prabhu R., Günter M., McDougall C., Porro N.M. and Porro R., 1999.
Who counts most? Assessing human well-being in sustainable forest management. The Criteria & Indicators Toolbox Series No. 8. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell E., McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley, R.L. Woelfel, J. and Wollenberg E., 1999.
The BAG (Basic assessment guide for human well-being). The Criteria & Indicators Toolbox Series No. 5. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Diaw C., Oyono R., Sangkwa F., Bidja C., Efoou S. and Nguiebouri J., 1998.
Social science methods for assessing criteria and indicators of sustainable forest management: A report of the tests conducted in Cameroon humid forest benchmark and in the Lobe and Ntem River basins — Part 1. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Fetterman D., 1993.
Speaking the language of power : Communication, collaboration, and advocacy (Translating ethnography into action). The Falmer Press, Washington, DC.
- Kleinman S. and Copp M., 1993.
Emotions and fieldwork. Qualitative Research Methods Series 28. Sage Publications, Newbury Park, CA.
- Poffenberger M. and McGean B., 1993a.
Community allies : Forest comanagement in Thailand. Center for Southeast Asia Studies, Berkeley, CA.
- Poffenberger, M. and McGean, B. (eds.) 1993b.
Upland Philippine communities : Guardians of the final forest frontiers. Center for Southeast Asia Studies, Berkeley, CA.
- Perez L.M., 1996.
Analysis of social elements in forestry certification. Proceedings of UBC-UPM Conference on the Ecological, Social and Political Issues of the Certification of Forest Management, 147–165. Selangor, Malaysia.

► Porro R. and Porro N.M., 1998.

Methods for assessing social science criteria and indicators for the sustainable management of forests : Brazil test. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Salim A. and Colfer C.J.P. with McDougall C., 1999.

The scoring and analysis guide for assessing human well-being. The Criteria & Indicator Toolbox Series No. 7. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Sardjono M.A., Rositah E., Wijaya A. and Angie E.M., 1997.

A test of social science assessment methods concerning indicators and criteria for sustainable forest management in East Kalimantan. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Spradley J., 1979.

The ethnographic interview. Harcourt Brace Jovanovich College Publishers, New York.

► Spradley J., 1980.

Participant observation. Harcourt Brace Jovanovich College Publishers, New York.

► Tchikangwa N.B. with Sikoua S., Metomo M. and Adjudo M.F., 1998.

Test des méthodes en sciences sociales de vérification des critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts : Périphérie est de la Réserve du Dja (Sud-Cameroun). CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Tiani A.M. with Mvogo Balla E., Oyono A. and Kenmegne Dienne N., 1997.

A test of social science assessment methods (near Mbalmayo, Cameroon). CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► Woelfel J.K., 1998.

User's Guide CatPac II version 2.0. Rah Press, Amherst, NY.

► Wolcott H., 1995.

The art of fieldwork. Altamira Press, Walnut Creek, CA.

► Wollenberg E., 1997.

Sampling Stakeholders. In : Colfer, C.J.P. (ed.) A test of social science assessment methods. CIFOR methods testing manual. CIFOR, Bogor, Indonesia.

► World Resources Institute (WRI), 1990.

Participatory Rural Appraisal Handbook. WRI, Washington, DC.

Imprimeur
Document Systems
Montpellier
Dépôt légal 3ème trimestre 2000

ndra de vos premières observations et des avis des personnes que vous aurez rencontrées. Ensuite, la moyenne de chaque colonne est calculée (sans tenir compte des notations « variables ») et reportée en bas du tableau. D'après notre expérience, la note « éliminatoire » est une note inférieure à 2. Mais cette estimation doit être réexaminée, et révisée le cas échéant. Afin que les méthodes présentées dans ce manuel soient faciles à utiliser, il importe que les groupes qui comptent vraiment – que nous appellerons « les acteurs forestiers » – ne soient pas trop nombreux. L'idéal est un nombre compris entre trois et sept. Examinez donc vos différentes catégories de parties prenantes et d'usagers de manière critique, afin de vous assurer que certaines ne peuvent pas être combinées entre elles, tout en vous assurant de bien prendre en compte la diversité humaine la plus importante possible. Procédez à la sélection finale des acteurs forestiers dont vous évalueriez ensuite le bien-être.

1. PROXIMITÉ À LA FORÊT

Par proximité, il faut entendre simplement : « voisins de la forêt ». Cela implique que les personnes qui vivent près de la forêt en question peuvent avoir un impact non négligeable sur celle-ci. L'inclusion, dans la gestion forestière, des personnes qui ont facilement accès à la forêt peut s'avérer bénéfique. Au contraire, celles qui se sentent injustement exclues des forêts avoisinantes peuvent avoir la capacité de les dégrader, directement ou indirectement. Certains chercheurs ont proposé que l'on inclue dans cette dimension la proximité affective, en plus de la proximité physique. Dans certains cas, ceux qui éprouvent un attachement envers une forêt agissent sur elle (parfois de loin).

2. DROITS PRÉEXISTANTS

Souvent, les forêts menacées font l'objet de revendications territoriales conflictuelles. Parfois même, les sens que recouvrent droits fonciers et droits d'usage sont également sources de conflits. Il arrive que des communautés humaines qui ont occupé une zone donnée pendant des décennies, des siècles, voire des millénaires, aient vu récemment leurs droits traditionnels usurpés ou sérieusement compromis. Si cela est le cas, il est très important, tant d'un point de vue éthique que pratique, que ces droits soient reconnus. La reconnaissance et le respect des droits de ces populations sur la forêt sont une simple question de justice. D'un point de vue purement pratique, le sentiment d'injustice peut conduire à toutes sortes de problèmes, depuis le non-respect des politiques forestières jusqu'à une augmentation du nombre de conflits, du vandalisme et de la violence.

3. DÉPENDANCE

Dans de nombreux massifs forestiers, il existe des communautés qui dépendent de la forêt pour un certain nombre de biens et de services. Ces populations chassent, pêchent, collectent des aliments, des médicaments et des fibres ou pratiquent l'agroforesterie. Dans

Crédits photos

Éléphant du Service forestier, Inde (Ravi Prabhu)
Forêt de Bwindi, Ouganda (Caroline Harcourt)
Zimbabwéenne (David Reed, UICN/WWF)
Dendrobium sp., orchidée sauvage (Plinio Sist)

Ces méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social sont conçues pour compléter le *Guide de base pour l'évaluation du bien-être social* (manuel n°5) à l'intention des sociologues qui pourraient trouver ce *Guide de base* un peu trop directif. Les huit méthodes présentées dans ce volume sont soit difficiles d'utilisation pour ceux qui n'ont pas de formation en sociologie, soit, dans deux cas, elles peuvent se substituer à une ou plusieurs méthodes du *Guide de base*. En s'appuyant sur les résultats fournis par les diverses méthodes, le *Guide de notation et d'analyse* (manuel n°7) aidera l'utilisateur à effectuer une évaluation correcte des critères et indicateurs sociaux.



FORAFRI

